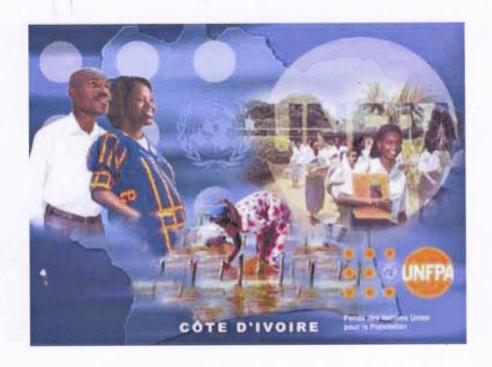




Fonds des Nations Unies pour la Population



### Plan d'Action du Programme de Pays entre

le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le Fonds des Nations Unies pour la Population 2009-2013

### SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	П
LE CADRE COMMUN	1
PARTIE I : BASE DE LA RELATION	1
PARTIE II : ANALYSE DE LA SITUATION	1
PARTIE III. COOPERATION PASSEE ET LECONS APPRISES	3
PARTIE IV. PROGRAMME PROPOSE	5
PARTIE V. STRATEGIES DE PARTENARIAT	16
PARTIE VI. GESTION DU PROGRAMME	17
PARTIE VII : SUIVI ET EVALUATION	19
PARTIE VIII : ENGAGEMENTS DE L'UNFPA	20
PARTIE IX : ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT	
PARTIE X : DISPOSITIONS DIVERSES	23
ANNEXE 1 : CADRE DE RESULTATS ET DE RESSOURCES	I
ANNEXE 2 : OUTIL DE PLANIFICATION ET DE SUIVI DU PLAN D'ACTION	VIII
ANNEXE 3 : CALENDRIER DE SUIVI EVALUATION DU PLAN D'ACTION	XIV

### SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR Activités Génératrices de Revenu

APO Accord Politique de Ouagadougou

BAD Banque Africaine de Développement

CERF Central Emergency Response Fund

CIPD Conférence Internationale sur la Population et le Développement

CSB Commodity Security Branch

DSRP Intérimaire Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté

EIS Enquête sur les Indicateurs du Sida

FIDA Fonds International pour le Développement Agricole

FOCIT Fondation Orange Côte d'Ivoire Télécommunication

HRU Humanitarian Response Unit

INS Institut National de la Statistique

ISF Indice Synthétique de Fécondité

IST Infections Sexuellement Transmissibles

MGF Mutilations Génitales Féminines

OMD Objectifs du Millénaire pour le Développement

PTA/AWP Plan de Travail Annuel /Annuel Work Plan

PNDS Plan National de Développement Sanitaire

Sida Syndrome d'immunodéficience acquise

SNU Système des Nations Unies

SR Santé de la Reproduction

TSD Equipe d'Appui Technique des Divisions

UE Union Européenne

UNFPA Fonds des Nations Unies pour la Population

UNDAF Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au Développement

VBG Violences Basées sur le Genre

VIH Virus de l'Immunodéficience Humaine

VS Violences Sexuelles

classiquement du nord vers le sud forestier plus propice à l'économie de plantation se sont intensifiés avec le phénomène des personnes déplacées internes.

Les indicateurs sociaux sont des plus déplorables. En effet, le taux de mortalité maternelle demeure élevé (543 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2005 contre 597 pour 100 000 naissances vivantes en 1998) malgré les efforts consentis par le Gouvernement et les partenaires au développement. Cette situation est imputable en grande partie à un faible niveau d'accouchement en milieu médicalisé (56%), une faible pratique contraceptive moderne chez les femmes en union (7%), la dégradation/destruction des établissements sanitaires (46%) et aux fréquentes pénuries de produits de santé de la reproduction. Les insuffisances dans le suivi des grossesses et dans l'assistance à l'accouchement ont provoqué l'émergence de nombreux cas de fistules obstétricales, surtout dans les zones Centre Nord et Ouest. En 2004, l'incidence du cancer chez la femme était de 98,8 cas pour 100 000, soit environ 20 000 nouveaux cas par an.

La séroprévalence du VIH/Sida s'élève à 4,7 % dans la population générale en 2005 avec une féminisation de la pandémie : 6,4% chez les femmes contre 2,9% chez les hommes (EIS 2005). Le milieu urbain (7,4%) est plus atteint que le milieu rural (3,2 %); les groupes cibles les plus vulnérables sont les personnes âgées de 25 à 49 ans, les professionnel(le)s du sexe, les routiers, les personnes en uniforme, les enseignants, les jeunes, les porteurs d'une IST, les tuberculeux, les populations carcérales et les consommateurs de drogues injectables. Les causes sont variées : les comportements sexuels à risque (non utilisation systématique du préservatif, partenaires multiples, précocité des rapports sexuels), les pratiques traditionnelles néfastes (polygamie, lévirat, sororat, excision, mariage forcé), la faible perception du risque, le faible niveau de dépistage, la faible prévention positive chez les personnes vivant avec le vih (PVVIH), transmission volontaire du VIH. L'incidence de la tuberculose s'est accrue de 64 pour 100 000 habitants en 1990 à 104 pour 100 000 habitants en 2001 avec un écart entre les femmes et les hommes. Elle progresse de 10% par an et avoisine 50% en cas de co-infection VIH-Tuberculose (EIS 2005). De même l'incidence du paludisme est en hausse depuis 1996 : 68,6 % contre 93,6 % en 2002.

L'indice de parité au niveau de l'éducation nationale est de 88 filles pour 100 garçons dans le primaire, et de 77 filles pour 100 garçons dans le secondaire en 2006. La participation des femmes aux activités salariées (10% de la population féminine active occupée) est nettement plus faible que celle des hommes (30,4%). S'agissant de la participation à la vie politique, par exemple, le Gouvernement de mars 2007 ne compte que 4 femmes ministres sur 33 membres (12% de l'effectif). La situation de conflit et la pauvreté exacerbent les violences basées sur le genre (VBG), notamment les violences sexuelles. Les femmes déplacées sont 3 fois plus victimes de violences sexuelles que celles qui ne le sont pas.

En raison du conflit politico militaire, la plupart des données statistiques disponibles ne reflètent plus la réalité. Le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat date de 1998, soit 10 ans d'ancienneté; les registres d'état civil ont été totalement détruits dans certaines régions avec des niveaux allant de 35 % à Bouaké à 76% à Vavoua pour les registres de naissance; le système d'information sanitaire est confronté à de nombreuses difficultés. En outre, les données sont éparses du fait du manque d'un véritable système d'information intégré.

Au niveau institutionnel, la plupart des documents de politique et de programmes lorsqu'ils existent, sont obsolètes et méritent d'être actualisés pour intégrer la dimension humanitaire. Suite à l'Accord Politique de Ouagadougou (APO) de Mars 2007, le pays amorce la sortie de crise marquée par la cessation des hostilités, la réunification, le redéploiement de l'administration et la préparation des

élections. C'est dans ce nouveau contexte que le processus de révision du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) lancé en décembre en 2007 s'est achevé en janvier 2008. Une deuxième Politique Nationale de Population est en cours d'élaboration ainsi qu'une Politique Nationale sur l'égalité des sexes et du Genre, la Stratégie Nationale de Contrôle, Suivi Evaluation, la Stratégie Nationale de Sécurisation des Produits de la Santé de Reproduction, le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS). Le Plan stratégique de lutte contre le sida est en cours d'exécution. De même, la feuille de route pour la réduction de la morbidité et de la mortalité maternelles, néonatales et infantiles a été adoptée et lancée. Des mesures ont été également prises pour la mise en œuvre des recommandations issues des conférences internationales, comme la Déclaration de Paris, le Plan d'Action de Maputo adapté au contexte national et intégré dans les documents cadres institutionnels.

### PARTIE III: COOPERATION PASSEE ET LECONS APPRISES

Le cinquième programme de coopération UNFPA/Côte d'Ivoire a été adopté en janvier 2003. Compte tenu de la crise politico militaire, le programme a été réajusté en adoptant un cadre d'interventions humanitaires (2003-2005) plus adapté au contexte de crise. Ce cadre a mis l'accent sur les interventions en matière de Santé de la Reproduction. À partir de 2006, le programme a été élargi aux volets suivants : collecte et analyse de données, sensibilisation, mobilisation de ressources, décentralisation des interventions et partenariats avec le secteur privé, la société civile, les universités, les organismes des Nations Unies et les organisations bilatérales. En 2008, un programme de transition a été élaboré un vue d'harmoniser le cycle de programmation avec celui des autres Agences SNU.

L'évaluation du programme réalisée en 2007 et la revue annuelle 2008 ont fait apparaître des résultats satisfaisants dans les trois domaines d'interventions.

En ce qui concerne la Santé de la Reproduction, sur le plan du renforcement du Cadre Institutionnel, il y a la signature de la feuille de route pour la lutte contre la Mortalité Maternelle, l'appui à l'élaboration du PNDS 2008- 2012, l'appui à l'élaboration de la stratégie Nationale de sécurisation des produits de la SR, l'appui à l'adaptation Nationale du Plan de Maputo, l'appui à la révision du document de programme de la SR, des normes, procédures et politiques de la SR. Sur le plan du renforcement des capacités opérationnelles, il y eu la réhabilitation de 34 structures sanitaires et l'équipement de 200 structures de santé, la formation de 174 sages femmes, 97 infirmiers et 57 médecins (SONU, PF, IST, VIH, VS), la formation de 30 agents de santé en PTME, l'appui au fonctionnement d'une unité mobile de service de SR à Katiola, la formation de 136 travailleurs sociaux et des forces de défense et de sécurité (agents de santé et sociaux, enseignants, policiers et gendarmes) à la prise en charge médicale, juridique et psychologique des victimes de VS, la formation de 420 ASC et AT et la mise à disposition de 15 motos ambulances, l'ouverture /renforcement de 15 CDV, la création d'un centre régional de fistules obstétricales (à vocation d'intégration Sous Régionale: Guinée, Libéria, Sierra Léone), la prévention du VIH chez les hommes en uniformes et excombattants, le renforcement et l'intégration des services de SR des adolescents et des jeunes (IST/VIH, PF), la formation qualifiante et des AGR pour les jeunes et la mise en place de 12 Centres d'Écoute et de Conseil (CEC), l'analyse et la collecte de données en situation de crise.

Au niveau de Population et Développement, sur le plan du renforcement du Cadre Institutionnel, il y a eu l'appui à l'élaboration de la loi statistique et de la stratégie nationale de développement statistique. Les actions opérationnelles ont concerné les enquêtes socio-démographiques: EIS, PDI, VBG,

Fistules, CAP jeunes, professionnelles du sexe, analyse situationnelle de base des structures sanitaires dans les zones d'intervention de l'UNFPA, la production du Rapport sur l'Etat de la Population en Côte d'Ivoire (REPCI) en 2006, la modernisation de 10 centres d'État civil à Abidjan (Bassam) et reconstitution des registres d'État civil détruit à Bouaké, l'appui au programme d'éducation à la vie familiale et en matière de population selon la Formation par Compétence, l'appui à la mise en place de radios communautaires pour les jeunes et les femmes à San-Pédro et à Bouaké, le renforcement des capacités de l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication et l'appui à la mise en place d'une radio école et d'une banque d'images et de sons, l'appui à la mise en œuvre de Centres d'Études de Communication d'Arts et d'Animation Culturelle (CECAAC), l'appui à l'élaboration d'un ouvrage culturel «l'Art au Féminin en Côte d'Ivoire» et la publication et la mise en vente de l'ouvrage «Ivoirienne Aujourd'hui» pour soutenir la création de quatre centres des arts et des métiers de la femme.

Dans le domaine du genre, le programme pays a appuyé au niveau du cadre institutionnel : la création d'une direction de l'Egalité et de la Promotion du Genre, l'élaboration de la Déclaration Solennelle du Chef de l'Etat en matière de Politique Nationale du Genre, l'élaboration de la politique de l'égalité et du Genre, l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre les VBG et l'élaboration de kits de formation pour la prise en charge médicale, psychosociale et juridique des VS. Au niveau opérationnel, le programme a soutenu l'assistance et la réinsertion sociale des femmes déplacées et retournées à Abidjan, Yamoussoukro, Daloa et Bouaké (12 groupements de 293 femmes bénéficiaires de AGR, 3448 personnes touchées par la sensibilisation sur les VBG et 145 femmes PDI ont bénéficié de soutien psychosocial et juridique, l'appui à ONEF dans la lutte contre l'excision à l'Ouest dans 105 villages qui a permis l'abandon de la pratique par 200 exciseuses, l'ouverture des Bureaux d'Écoute et de Conseil pour la prise en charge psychologique et juridique des survivantes des VS et sexistes dans trois communes d'Abidjan.

Le volet communication a été redynamisé depuis 2006 en le dotant d'un budget de fonctionnement qui permet soit d'apporter une assistance technique aux différents sous-programme soit de développer des projets spécifiques comme la création du Réseau des Communicateurs Ivoiriens en Population et Développement (RICOP), le Réseau des radios communautaires partenaires de l'UNFPA y compris les radios d'excellences UNFPA, le partenariat avec la RTI en vue d'assurer une meilleure diffusion des actions de population et développement et l'appui à l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC) pour la création de banque d'images et de sons, la formation des professionnels des médias pour l'animation de radio véhiculant les messages de sensibilisation de la population et aussi l'intégration de modules de population et développement dans la formation des étudiants.

La décentralisation a renforcé la présence de UNFPA sur le terrain ce qui a permis un meilleur suivi des projets et l'établissement de partenariats avec les acteurs de développement, une plus grande synergie des actions entre les partenaires du SNU a pu être assurée.

La mise en œuvre du programme a reposé sur le staff du bureau pays, le personnel des partenaires d'exécution (Ministères techniques compétents et ONG), les experts nationaux, les consultants nationaux et internationaux et l'équipe d'appui technique de Dakar et du Siège. Le staff du bureau pays a été nettement renforcé par le recrutement d'experts nationaux, de coordonnateurs régionaux et de personnel administratif. La participation du personnel de l'Etat a été appréciée à partir du processus de renforcement des capacités qui a été engagé pour faciliter l'appropriation nationale.

La mobilisation des ressources a connu une croissance importante depuis 2006 avec les contributions financières des multi bilatéraux et des fondations. La contrepartie financière de l'Etat était faible jusqu'à cette date s'est accrue au point qu'une dizaine de projet sont inscrits au PIP.

L'environnement de mise en œuvre du Programme a été marqué par des forces et des faiblesses. Les forces du programme ont été i) la redynamisation du cadre institutionnel de coordination qui l'a rendu plus visible et accru ses capacités opérationnelles, ii) l'amélioration du dialogue politique pour une meilleure connaissance de la Mission et du Mandat de l'UNFPA, iii) le renforcement des ressources humaines du bureau UNFPA qui a permis de mieux exploiter les potentialités du personnel, v) la synergie active et effective avec les partenaires et agences sœurs, la mobilisation des ressources financières, vi) l'implication des acteurs locaux dans l'exécution du programme, vii) l'organisation de visites et missions conjointes sur le terrain avec des donateurs, bailleurs, Ambassades et opérateurs économiques et viii) la décentralisation.

Les éléments clefs négatifs au niveau de l'environnement interne sont principalement : i) la situation sociopolitique instable: pays en phase de sécurité III et IV, ii) l'absence de l'autorité de l'Etat en zones Centre, Nord et Ouest (CNO): départ de 63% du personnel administratif et technique, la faiblesse au niveau de la coordination du cadre programmatique et en suivi évaluation et iii) le retrait de nombreux partenaires bilatéraux et multilatéraux.

### PARTIE IV : PROGRAMME PROPOSE

Le Programme de Coopération 2009- 2013 s'inspire des enseignements tirés des Programmes précédents. Il est basé sur le Programme d'Aide au Développement des Nations Unies (UNDAF 2009-2013) qui prend en compte les priorités nationales contenues dans le Document de Réduction de la Pauvreté et le Programme d'Action de l'Accord de Paix de Ouagadougou. Il s'aligne sur le Programme d'Action de la CIPD, sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement et le Plan Stratégique 2008-2011 de l'UNFPA. Il constitue la contribution de l'UNFPA aux initiatives nationales de développement économique et social avec un accent particulier sur la reconstruction post-crise.

Le but du Programme est de contribuer aux efforts du Gouvernement visant à réduire la pauvreté en vue d'améliorer de façon équitable les conditions de vie des populations. Le Programme contribue à la réalisation des cinq Effets de l'UNDAF. Il s'articule autour de trois composantes : (i) Droits et Santé sexuelle et de la Reproduction, (ii) Population et Développement et (iii) Genre, Culture et Droits Humains. Ce programme se fonde sur l'approche basée sur les droits humains, la gestion axée sur les résultats, le partenariat, le plaidoyer, le dialogue politique et la communication.

### Liens entre OMD, les Effets UNDAF et les Effets du Programme

Les deux effets programme dans le domaine de la Santé de la Reproduction, à savoir (i) « l'état de santé des populations vulnérables est amélioré et la mortalité maternelle et infanto juvénile est réduite »; (ii) « l'offre de services de prévention et de prise en charge globale du VIH/Sida est améliorée », contribueront à l'atteinte de l'effet UNDAF suivant : « d'ici à 2013, l'accès équitable pour tous, aux services sociaux de base de qualité est amélioré et la protection et l'assistance aux groupes

vulnérables sont améliorés ». Ces deux effets sont liés aux OMD 4, 5 et 6 respectivement relatifs à la mortalité infanto juvénile, à la mortalité maternelle et au VIH/Sida.

Dans le domaine Population et développement, le premier effet programme « les capacités du gouvernement et des collectivités décentralisées en matière de gouvernance économique, de développement de politiques et de stratégies sont renforcées » contribuera à l'atteinte de l'effet UNDAF « D'ici 2013, les capacités du Gouvernement, du secteur privé et des population, notamment les plus vulnérables, à créer des emplois et des richesses et à assurer la sécurité alimentaire sont renforcés », en relation avec l'OMD 1 « Réduire l'extrême pauvreté et la faim » ; le second effet « l'accès équitable des enfants d'âge préscolaire et scolaire (filles et garçons) à l'éducation de base » contribuera à l'obtention de l'effet UNDAF « D'ici 2013, l'accès équitable pour tous aux services sociaux de base de qualité et la protection sociale et l'assistance aux groupes vulnérables sont améliorés » en conformité avec l'OMD 2 « Assurer l'éducation primaire pour tous ».

En matière de Genre, culture et droits humains, le premier effet «l'égalité des sexes et les droits fondamentaux de la femme sont pris en compte dans les politiques et programmes nationaux et locaux de développement », contribuera à la réalisation de l'effet UNDAF « D'ici 2013, les institutions nationales et locales et de la société civile sont restaurées et les capacités de bonne gouvernance sont renforcées pour mieux servir toutes les couches de population, en respectant l'égalité de genre et les droits de l'homme », en rapport avec l'OMD 3 « Promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme ». Le second effet de programme « les mécanismes de création d'emploi particulièrement en faveur des jeunes, des femmes et des groupes de personnes déplacées sont mis en place » contribuera à atteindre l'effet UNDAF « D'ici 2013, les capacités du Gouvernement, du secteur privé et des population, notamment les plus vulnérables, à créer des emplois et des richesses et à assurer la sécurité alimentaire sont renforcés ». Le second effet est lié à l'OMD 1 «Réduire l'extrême pauvreté et la faim ».

### Composante Droit et Santé en matière de Reproduction

Dans le cadre de l'Accord de coopération UNFPA-Gouvernement de Cote d'Ivoire, trois produits essentiels sont retenus en vue de l'obtention des résultats escomptés : (i) les droits à la santé sexuelle et reproductive ainsi que le cadre institutionnel pour la mise en œuvre du programme national de santé de la reproduction (SR) sont renforcés ; (ii) les services intégrés de santé sexuelle et reproductive de qualité sont disponibles et accessibles pour répondre aux besoins des populations les plus pauvres, (iii) la demande et l'offre de services de prévention de l'infection à VIH de qualité sont accrues en particulier chez les femmes, les jeunes, les populations vulnérables.

Il est à noter que bien q'un produit spécifique lui soit consacré, tous les produits de la composante SR s'efforcent de prendre en compte la lutte contre les IST/VIH/SIDA.

<u>Produit 1</u>: Les droits à la santé sexuelle et reproductive ainsi que le cadre institutionnel pour la mise en œuvre du programme national de santé de la reproduction (SR) sont renforcés.

En Côte d'Ivoire, la nécessité d'améliorer le cadre institutionnel et légal en vue de satisfaire les besoins des populations en matière de droits à la Santé Sexuelle et de la Reproduction (SSR) demeure d'actualité. En effet, en dépit de son interdiction (loi n°98/757 du 23/12/1998), la pratique des Mutilations Génitales Féminines subsiste. La loi sur la santé de la reproduction et celle sur le

VIH/SIDA sont encore en cours d'élaboration. De même, la révision des documents de politiques, programmes, normes et protocoles en la matière n'est pas encore achevée. La stratégie ci-dessous est retenue pour l'atteinte de ce produit.

### Stratégie 1 : Renforcement du cadre institutionnel et légal

Les principales activités à réaliser sont les suivantes :(i) réviser, éditer et disséminer les documents de référence de SR (politique, programme, normes et protocole, guide de supervision); (ii) disséminer le Plan d'Action de Maputo ; (iii) élaborer le Plan Opérationnel de mise en œuvre ainsi que le plan de suivi évaluation de la feuille de route pour réduire la mortalité maternelle, néonatale et infantile ; (iv) réviser les curricula de formation de base en y intégrant le droit à la SR; (v) élaborer et mettre en œuvre un plan de formation continue pour les prestataires en SR; (vi) valider et adopter le plan de sécurisation des produits SR; (vii) élaborer, valider, adopter et diffuser les lois sur la SR et le VIH/SIDA; (viii) renforcer les capacités des acteurs de la justice en matière de droit à la santé pour l'application des textes juridiques; (ix) mettre en place un observatoire de décès maternels; (x) intégrer une ligne dans le budget général de fonctionnement de l'Etat sur l'achat de produits contraceptifs.

### Produit 2 A : Les services intégrés de santé sexuelle et reproductive de qualité sont disponibles et accessibles pour répondre aux besoins des populations les plus pauvres.

Les besoins en Santé sexuelle et reproductive des populations, notamment les populations les plus vulnérables, se sont accrus en raison de la crise socio-politique. Il importe d'accroître la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des services de SSR. Les stratégies ci-dessous contribueront à l'atteinte de ce produit.

### Stratégie 1 : Accroissement de la disponibilité, de l'accessibilité et de l'utilisation des services de planification familiale de qualité

L'utilisation des méthodes modernes de contraception en Côte d'Ivoire demeure restreinte alors que la PF a un rôle important dans la réduction de la santé maternelle et infantile ainsi que le ralentissement de la croissance démographique.

Les principales activités suivantes seront menées en vue de repositionner la PF : (i) intégrer les services de PF dans toutes les structures sanitaires dans les zones d'intervention; (ii) doter les structures sanitaires en équipements et matériels nécessaires à l'offre des services de PF de qualité et la prévention des infections ; (iii) renforcer les capacités des prestataires en matière Planification Familiale, (iv) mettre en œuvre le plan de sécurisation des produits de la SR y compris le plan de programmation du condom masculin et féminin pour la prévention du VIH et des grossesses non désirées; (v) appuyer l'intégration de la formation en Planification familiale dans les écoles de formation de base en santé; (vi) vulgariser les droits du client en SR y compris la PF, les IST/VIH et le SIDA, (vii ) intégrer les services de la planification familiale et du VIH/SIDA par la promotion de la double protection, l'intégration VCT et PF, PTME et PF et la prise en charge des besoins en planification amiliale des personnes et couples vivant avec le VIH.

### Stratégie 2 : Accroissement de la disponibilité, de l'accessibilité et a l'utilisation des services de santé maternelle et néonatale de qualité

Sur la base du Paquet Minimum d'Activité et des normes des service de la santé reproductive, il s'agit de rendre disponible et accessible les services de PF en y intégrat les différentes composantes de la SR. La réhabilitation et à l'équipement des structures sanitaires ndommagées en zone CNO feront l'objet d'une attention particulière.

Les principales activités sont : (i) réhabiliter et équiper les maternités et plocs opératoires (ii) intégrer la stratégie des audits des décès maternels et néonataux dans les ructures de référence pour l'amélioration des SONU; (iii) organiser des prix d'excellence (Conco es maternité accueillante,...); (iv) former des formateurs régionaux et prestataires en CPNr, SONU/S/A, /PTME, SIG/SR, Prise en charge des complications d'avortements à risque, SIG/SR, (v) fc mer des Agents de santé communautaires, accoucheuses traditionnelles et autres membres des communautés à la promotion de la santé maternelle et infantile et un continuum de soins à domicile; ii) appuyer la création et le fonctionnement de cases de santé et mettre en place une stratégie avanc e pour rendre disponible les soins de santé aux populations des zones d'accès difficile; (vii) appuye la création des mutuelles de santé (viii) produire et distribuer les outils de référence et contre référenc .

### Stratégie 3 : Prévention et prise en charge des fistules

Les résultats concluants du projet fistule dans la région de Man conduit ur le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique avec l'appui technique et financier de l'UNFPA pront répliqués dans d'autres régions du pays. Les principales activités sont : (i) renforcer le cadre i stitutionnel et stratégique de lutte contre les fistules, (ii) renforcer les capacités des structures sanita es et des agents de santé en prévention et prise en charge des fistules, (iii) renforcer la mobilisation base communautaire autour de la prévention et la réinsertion sociale des porteuses de fistules.

### Stratégie 4: Prévention et prise en charge des cancers du col de l'un rus et du sein

La stratégie «Prévention et prise en charge des cancers du co l'utérus et du sein » se développera autour des principales activités suivantes : (i) renforcer es capacités des structures sanitaires et des agents de santé pour la prévention et prise en ch rge des cancers du col de l'utérus et du sein (ii) renforcer les capacités des individus et c : la communauté pour la prévention des cancers du col de l'utérus et du sein, (iii ) intégre le dépistage du cancer du col de l'utérus et du sein dans les services de PF.

### Produit 2 B : La demande et l'offre de services conviviaux en ma ère de la santé sexuelle et reproductive chez les adolescents et les jeunes sont accrues

Les acquis du 5e programme de coopération (2003-2007+1) dans le do naine de la santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes seront consolidés par le passage à l'échelle des activités des Centres d'Ecoute et de Conseil. En outre, dans la perspective de re forcer les actions visant la réinsertion socio-économique des jeunes, des centres d'études, d communication, d'arts et d'animation culturelle (CECAAC) seront créés. Deux stratégies sont d veloppées pour l'atteinte de ce produit.

### Stratégie 1 : Renforcement de l'offre de services conviviaux en atière de santé sexuelle et reproductive pour les adolescent(e)s et jeunes

Les principales activités suivantes intègrent les besoins des jeunes : olarisés et non scolarisés : (i) organiser des campagnes de sensibilisation sur les comportements se cuels à risques; (ii) rendre le préservatif masculin et féminin disponible et accessible aux jeun set faire la promotion de l'utilisation correcte et systématique. (iii) développer des programmes de formation, d'insertion et de réinsertion des jeunes y compris de compétences en matière d'Educa on à la Vie Familiale; (iv) renforcer les Centres d'Ecoute et de Conseils (CEC), (v) développer des rogrammes de santé sexuelle et reproductive et prévention des IST/VIH, violence basée sur le ge re et grossesse précoce en direction des jeunes déscolarisés, particulièrement les jeunes filles marg alisées ou adolescentes. (vi) renforcer les capacités en leadership des jeunes.

### Stratégie 2 : Appui à la création des centres d'études, de communi ation, d'arts et d'animation culturelle

Les Centres d'Etudes, de Communication, d'Art et d'Animation Cultur le seront créés avec comme mission de contribuer à la lutte contre la pauvreté à travers la mobilisat un des adolescents et jeunes autour des questions de santé sexuelle et de la reproduction et de l'inse ion professionnelle dans les domaines de la communication, de la culture, de l'art, de la musique, de a production audiovisuelle et de la production artisanale. Les principales activités sont : (i) dévelo per et mettre en œuvre un programme de sensibilisation sur la santé de la reproduction, le VIF en faveurs des jeunes, (ii) renforcer les capacités des Jeunes aux métiers de la musique, de artisanat, de la production audiovisuel, des NTIC et de l'animation culturelle, (iii) développer l 3 actions de valorisation du patrimoine culturel des quatre zones linguistiques de la Côte-d'Ivoire, ( /) susciter une appropriation locale des actions en vue de la pérennisation et renforcer les capacités de acteurs locaux.

### Produit 3 : La demande et l'offre de services de prévention de l'infe tion à VIH de qualité sont accrues en particulier pour les femmes, les jeunes et les populations vilnérables

Les populations cibles de ce produit 3 sont principalement les personne déplacées internes à l'Ouest de la Côte d'Ivoire, les hommes en uniforme et ex-combattants, les pre l'essionnels de sexe et autres populations hautement vulnérables, les populations carcérales. Quatre tratégies sont envisagées en vue de l'atteinte des résultats escomptés

### Stratégie 1: Prévention des IST/VIH/SIDA parmi les réfugié les personnes déplacées/ retournées et leurs communautés d'accueil dans l'Ouest et le Nord ( uest de la Côte d'Ivoire

Les principales activités dans le cadre de cette stratégie ciblant les réfugie , personnes déplacées et retournées sont : (i) améliorer le cadre institutionnel et l'environnement ; ur la mise en oeuvre des actions, (ii) accroître la demande de services en matière de SR y compris es IST/VIH/SIDA chez les réfugiés, les PDI/Retournées et leurs communautés d'accueil, (iii) renfor or l'offre de service en matière de prévention et PEC des IST/VIH/SIDA chez les réfugiés, les II ?s/ retournées et leurs communautés d'accueil.

### Stratégie 2 : Prévention des IST/VIH chez les hommes en uniforme et leur famille

Les hommes en uniforme (militaires, gendarmes, policiers) et let famille dans les d'intervention de l'UNFPA bénéficieront des principales activités ( : prévention suivantes : (i) renforcer le cadre institutionnel et l'environnement pour la mise en œuv e des activités, (ii) renforcer l'offre de services en matière d'IST/VIH/Sida, (iii) renforcer l'offre de ervices de SR/IST/VIH/Sida fournis aux personnes cibles.

### Stratégie 3: Prévention des IST/VIH/Sida auprès des Professi nnelles du sexe et autres populations hautement vulnérables

Les Professionnelles du sexe et autres populations hautement vulnérable, notamment les populations carcérales sont ciblées à travers les principales activités suivantes : (i) at éliorer le cadre institutionnel et l'environnement de la prévention du VIH auprès des PS, (ii) renforcer es capacités des structures de prévention des IST/VIH/Sida, (iii) renforcer les activités d'IEC/CCC sur es sites prostitutionnels, (iv) renforcer l'autonomisation des PS, (v) améliorer l'offre de services SR/ IST/VIH/Sida chez les femmes et les jeunes pensionnaires dans les Maisons d'Arrêt et de Corre tion.

### Stratégie 4: Intégration du conseil et dépistage du VIH dans s services de planification familiale

L'intégration des CDV dans les services de PF permet de susciter la c mande de services de CDV parmi les personnes qui fréquentent les centres de santé pour un motif et planification familiale. Les activités dans le cadre de cette stratégie sont : (i) rendre le cadre inst utionnel et l'environnement favorable à l'intégration des CDV dans les services de PF, (ii) renforce les capacités des structures sanitaires, (iii) susciter la mobilisation communautaire et sociale

### Composante Population et Développement

Dans le cadre de l'accord de coopération Gouvernement de Côte d'Ivc re - UNFPA, deux produits essentiels sont retenus en vue de l'obtention des résultats escomptés : [i Les capacités nationales en matière de collecte, d'analyse et de diffusion des données dése régées selon le sexe, de suivi/évaluation et développement de bases de données intégrées sont 1 nforcées ; (ii) Les capacités nationales pour une meilleure compréhension des enjeux démographiq 2s et la prise en compte des données de population dans les plans et stratégies de développement son renforcées.

### Produit 4: Les capacités nationales en matière de collecte, d'analyse et de diffusion des données désagrégées selon le genre, de suivi/évaluation et développement de bases de données intégrées sont renforcées.

Au regard des déficits importants en données fiables pour la planifi ation du développement, le présent produit vise à appuyer les efforts du gouvernement pour la colle te, l'analyse et l'exploitation des données, ainsi que le renforcement du système de suivi et évaluation. En outre, une des priorités de l'UNDAF est d'apporter un appui concerté à la mise en œuvre d la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2008-2010) et au renforcement des capacités nationales en collecte et analyse des données, suivi et évaluation. C'est pour cette raisc que le produit contribuera à l'atteinte de l'Extrant UNDAF "Les capacités nationales en matière le collecte, d'analyse et de diffusion des données désagrégées selon le genre, suivi/ évaluation e développement de base de données sont renforcées". Il s'opérationnalisera au travers de trois stratég :s.

### Stratégie 1 : Appui à la réalisation du Recensement Général de la . opulation et de l'Habitation 2008 et aux opérations nationales de collecte des données

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2008 st une opération importante dans la politique de reconstruction du pays. Il fournit les données de ase pour la planification du développement.

Cette stratégie se fera à travers les principales activités suivantes : (i) Préparer les documents techniques (méthodologie, outils de collecte des données, document de mobilisation des ressources, etc.); (ii) appuyer la mobilisation des ressources complémentaires; ii) effectuer la cartographie censitaire; (iv) réaliser le dénombrement de la population ivoirienn; (v) exploiter, analyser et désagréger les données par sexe à travers des thèmes d'analyse retenus; (i) appuyer l'impression et la dissémination des résultats, (vii) appuyer la réalisation des enquêtes nat males et sectorielles (EDS+, ENV, enquête PPS SONU/PF, Immigration, Emigration, Situation des fe imes, etc.).

### Stratégie 2 : Appui à la réhabilitation du système statistique natio, al et à la mise en place des bases de données nationales et régionales

La Côte d'Ivoire est en voie de se doter d'une loi statistique et 'une stratégie nationale de développement de la statistique et s'est résolument engagée dans le processus de modernisation de l'état civil. Ces différentes initiatives permettront de mieux coordonner i production des statistiques, la gestion et de renforcer les capacités des services statistiques mini: ériels au niveau national et régional. Un accent particulier sera mis sur la constitution des bases de données aussi bien dans l'UNDAF 2009-2013 que dans la SNDS 2008-2010 et le DSRP 2009-2011.

Les principales activités sont: (i) appuyer l'adoption de la SNDS 2008- 113 et de la loi statitique, ii) appuyer la réhabilitation et l'équipement des directions régionales de l'INS et des directions régionales du Plan dans les zones d'intervention du programme ; (iii) ap uyer le développement de la base de données nationale et de 10 bases de données décentralisées en appui à la politique de décentralisation, (iv) appuyer la reconstitution des registres et la moderr sation de l'état civil.

Stratégie 3 : Renforcement des capacités nationales et régionales en uivi et évaluation S'inscrivant dans le nouvel environnement de l'aide, la Côte d'Ivoire et en voie de se doter d'une Stratégie Nationale de Contrôle, de Suivi et Évaluation (SNCSE).

La présente stratégie sera opérationnalisée à travers les activités suivantes: (i) appuyer le développement des modules de formation sur le suivi et évaluation; (ii) renforcer les capacités des acteurs au niveau central et décentralisé; (iii) appuyer les collectivités territoriales à l'élaboration des plans de suivi et évaluation des documents cadres de développement local; (iv) développer et mettre en œuvre le plan stratégique de suivi et évaluation du programme de coopération, (v) appuyer et coordonner la mise en œuvre du système de suivi et évaluation de l'UNDAF.

### <u>Produit 5</u>: Les capacités nationales pour une meilleure compréhension des enjeux démographiques et la prise en compte des priorités de population dans les plans et stratégies de développement sont renforcées.

Un des résultats clés de l'UNDAF 2009–2013 est : "Les capacités du gouvernement et des collectivités décentralisées en matière de gouvernance économique, de développement de politiques et de stratégies sont renforcées". L'UNFPA contribue à l'atteinte de ce résultat au travers du présent produit et de quatre stratégies.

### <u>Stratégie 1</u>: Appui à la création et au fonctionnement du Centre Ivoirien des Sciences de la Population pour le Développement (CISPOD)

Malgré leur dynamisme, les différentes structures de recherches en sciences sociales en Côte d'Ivoire n'offrent pas suffisamment un cadre permanent et interdisciplinaire de réflexion sur les dynamiques sociodémographiques et sur les relations de ces dynamiques avec les grandes questions de développement. Il s'avère urgent de se doter d'un centre de recherche dédié aux sciences de la population pour le développement en vue d'éclairer l'action des pouvoirs publics.

Les principales activités à la suite de la mission d'identification effectuée en avril 2008 sont: (i) mettre en place les structures de lancement du CISPOD; (ii) élaborer les textes réglementaires et installer le CISPOD; (iii) élaborer et mettre en œuvre un programme de recherche scientifique pour la période 2009-2013; (iv) appuyer l'organisation d'activités d'animation scientifique, de formation, de publication, de voyages d'études et conférences; (v) Appuyer la promotion des résultats de recherche auprès des décideurs et dans le milieu scientifique au travers du "Journal des sciences sociales» publié par le Groupement interdisciplinaire en sciences sociales) (vi) Renforcer les capacités matérielles et techniques du CISPOD et du "Journal des sciences sociales".

### <u>Stratégie 2</u> : Renforcement des capacités institutionnelles et techniques en Population et Développement y compris la SR et le Genre

La stratégie vise à accompagner les efforts du Gouvernement en vue du renforcement du cadre institutionnel et aussi à sensibiliser les décideurs à la prise en compte des priorités en matière de Population et Développement, SR et Genre dans les plans de développement.

Ce renforcement se fera à travers la mise en œuvre des activités suivantes : (i) appuyer l'organisation de plaidoyer en direction des Parlementaires, Ministres, Conseillers Economiques et Sociaux, Conseillers généraux, conseillers municipaux et hauts cadres de l'administration publique sur les grands enjeux liés aux interrelations entre population, développement et environnement, (ii) appuyer l'élaboration de modules de formation et le renforcement des capacités des cadres nationaux sur la méthodologie de l'intégration des questions de population, SR et Genre dans les stratégies et plans de développement, (iii) appuyer les conseils généraux/districts à l'élaboration de plans locaux de développement prenant en compte les questions clés de population; (iv) appuyer l'organisation de

séminaires pour la diffusion et la vulgarisation de la Politique Nationales de Population auprès des collectivités territoriales; (v) appuyer le renforcement des capacités en matière de réflexions prospectives et l'organisation du dialogue social dans le cadre de l'élaboration de l'étude nationale prospective Côte d'Ivoire 2040, (vi) appuyer la formation initiale en sciences de la population.

### <u>Stratégie 3</u>: Appui à l'institutionnalisation de l'Education à la Vie Familiale et en matière de Population (EVF/EmP) et la réduction des disparités de Genre en matière de scolarisation

L'Education à la Vie Familiale et en Matière de Population (EVF/EmP) a pour but de promouvoir des connaissances, des valeurs et des attitudes nécessaires à la prise de conscience des questions de population, d'environnement et de développement en vue de leur résolution. L'UNFPA appuie l'institutionnalisation de l'EVF/EmP à travers son introduction dans les curricula conçus selon la Formation Par Compétences (FPC).

Les principales activités sont : (i) appuyer l'intégration des concepts EVF/EmP selon l'approche par compétences dans les nouveaux programmes officiels à la maternelle, au primaire, au secondaire et dans les centres de formation initiale (ENS et CAFOP) ; (ii) réécrire les manuels élèves et des guides pédagogiques pour l'exploitation des programmes réajustés selon la FPC ; (iii) réaliser la phase d'expérimentation des programmes réajustés selon la FPC ; (iv) appuyer l'extension et la généralisation à l'ensemble des cycles du primaire et secondaire ; (v) appuyer la création et la redynamisation des clubs SANTE/EVF/EMP en milieu scolaire ; (vi) renforcer les capacités matérielles et techniques du Centre National de Formation et de Production de Matériels Didactiques (CNFPMD); (vii) appuyer le plaidoyer en faveur de la scolarisation de la petite fille jusqu'en classe de troisième (viii) participer à des voyages d'études aux niveaux national et international.

### Stratégie 4 : Renforcement des partenariats stratégiques et mobilisation des ressources

Dans le contexte du nouvel environnement de l'aide, il est nécessaire de mettre l'accent sur l'établissement de partenariats pour favoriser les synergies entre les différents acteurs. L'un des extrants de l'UNDAF 2009-2013 est " Les partenariats stratégiques avec les organisations de la société civile, les institutions de formation et de recherche, le secteur privé sous-régional et national sont renforcés pour l'appui à la mise en oeuvre des plans cadres de développement".

Les principales activités proposées sont : (i) élaborer et réviser sur une base annuelle le plan stratégique de Partenariat et de mobilisation de ressources 2009-2013 ; (ii) appuyer la mise en place/renforcement de partenariat avec le réseau des religieux et les ONG actives en population et développement ; (iii) établir des partenariats avec les collectivités territoriales (Conseils généraux et Municipalités) ; (iv) appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre de partenariat avec les Universités (UFR Sciences économiques et de gestion, sciences médicales d'Abidjan, sciences de l'homme et de la société, sciences juridique, administrative et politique, Grandes Ecoles de Côte d'Ivoire (INPHB, ISTC, ENSEA).

### Stratégie 5 : Renforcement de la communication (plaidoyer et visibilité des actions CIPD)

Il s'agira de consolider l'orientation prise depuis l'évaluation à mi-parcours du cinquième programme pays en 2006. Les principales activités envisagées se déclinent comme suit : (i) élaborer et réviser sur une base annuelle un plan stratégique de communication (ii) apporter une assistance technique aux différentes composantes du programme pays, (iii) organiser des missions de visibilité des actions et de

démonstration des bonnes pratiques; (iv) appuyer la réalisation de téléfilm, (v) appuyer l'organisation des différentes journées commémoratives (JIF, JIFA, JMP, JMS, JFR, JSNU, JLVIH, lancement des rapports etc..), (vi) appuyer la mise en place d'un fonds documentaires audiovisuel (FDA) à l'ISTC (aménagement de locaux, équipement, voyage d'échange d'expérience, collecte des images, ....), ainsi que la mise en œuvre du projet de création d'une Banque d'image et de son, (vii) appuyer la mise en place/renforcement de partenariat avec la RTI, les radios communautaires, le réseau des Journalistes.

### Genre, Culture et Droits Humains

Deux produits sont développés pour l'appui du programme de l'UNFPA aux efforts de sortie de crise du Gouvernement, à savoir : (i) Les cadres institutionnels et politiques nationales prennent mieux en compte les besoins différenciés des hommes et des femmes, tant au niveau central que décentralisé; (ii) Les réponses nationales aux violences basées sur le genre, notamment les violences sexuelles, sont améliorées.

<u>Produit 6</u>: Les cadres institutionnels et politiques nationales prennent mieux en compte les besoins différenciés des hommes et des femmes, tant au niveau central que décentralisé.

La promotion du Genre, notamment la réduction des disparités est une priorité du Gouvernement pour laquelle le SNU s'engage à apporter des réponses au niveau institutionnel et au renforcement des capacités techniques des acteurs clés. Trois stratégies sont retenues pour atteindre ce produit :

### <u>Stratégie 1</u>: Renforcement du cadre institutionnel et juridique de promotion du genre et des droits humains au niveau national et régional

Les principales activités sont : i) appuyer l'adoption, la vulgarisation et l'opérationnalisation de la Politique Nationale du Genre, ii) appuyer l'adoption, la vulgarisation et l'opérationnalisation du Code des personnes et de la famille, iii) poursuivre le plaidoyer auprès du Gouvernement pour la ratification des lois et conventions internationales sur le genre, iv) appuyer l'élaboration et l'adoption de la Déclaration de la côte d'Ivoire sur la Politique Nationale sur la Famille, v) appuyer le processus de mise en place d'un Observatoire national sur le Genre (analyse situationnelle, identification du paquet d'activités et élaboration du statut).

### <u>Stratégie 2</u>: Renforcement de la prise en compte du genre et des droits humains dans les documents cadres de développement

Cette stratégie sera réalisée à travers les principales activités suivantes : i) appuyer l'analyse de la prise en compte du genre dans les plans locaux de développement et faire des propositions pour une intégration efficiente (Check-list), ii) renforcer les capacités des experts nationaux, des Conseils généraux et des autorités décentralisées en matière de genre et de budgétisation selon le genre, iii) renforcer les capacités des cadres nationaux en Genre à travers la participation aux séminaires et ateliers nationaux et internationaux.

<u>Stratégie 3</u>: Appui à l'implication des associations et organisations dans la lutte contre les disparités de genre

Il s'agit de i) appuyer l'Institut National de Formation Sociale (INFS) dans l'intégration du genre/VBG dans les curricula de formation , ii) appuyer le Réseau des Femme Ministres et Parlementaires de Côte d'Ivoire (REFAMPCI) dans la mise en œuvre des actions de plaidoyer pour la scolarisation de la petite fille, l'adoption des textes de lois et pour l'élaboration des documents stratégiques, iii) appuyer la Chaire UNESCO sur Genre, Droits Humains et Gouvernance dans l'élaboration et la validation des modules de formation des formateurs, iii) appuyer le WILDAF pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation sur les violences basées sur le genre, iv) appuyer la mise en place de 2 cliniques juridiques (Yamoussoukro et San Pédro) et le renforcement des capacités de celle d'Abidjan.

### <u>Produit 7</u>: Les réponses nationales aux violences basées sur le genre, notamment les violences sexuelles, sont améliorées

Leader au sein du SNU sur la lutte contre les violences basées sur le Genre, l'UNFPA à travers son programme d'appui au Gouvernement se propose d'apporter une assistance (économique, juridique, psychologique et médicale), d'intensifier les actions de prévention et d'implication communautaire ainsi que le renforcement des capacités en vue de la pérennisation des actions. Les principaux résultats seront atteints au travers de 4 stratégies suivantes :

### <u>Stratégie 1</u>: Renforcement du cadre institutionnel de lutte contre les Violences Basées sur le

Les activités qui contribueront à l'atteinte de cette stratégie sont les suivantes : i) appuyer l'élaboration de la Stratégie Nationale VBG/MGF, ii) appuyer la mise en place et le fonctionnement du Secrétariat sous régional chargé de la coordination, le suivi et évaluation en matière de lutte contre les VBG/MGF iii) appuyer l'organisation de rencontres techniques sur les méthodologies, outils et indicateurs sexo spécifiques, iv) appuyer la mise en place d'un service chargé de la collecte, du traitement, de l'analyse et de la diffusion de données statistiques sur les VBG, v) appuyer la production et la diffusion de rapports annuels sur les VBG.

### Stratégie 2 : Appui aux actions de sensibilisation/plaidoyer sur les VBG

Il s'agit de : i) développer et mettre en œuvre un programme national de communication pour le changement de comportement sur les VBG, ii) appuyer la création d'une ligne verte de lutte contre les VBG/MGF, iii) appuyer la sensibilisation des autorités décentralisées (conseils généraux, mairies, etc.) sur les VBG/MGF, iv) éditer et diffuser l'ouvrage « Ivoirienne Aujourd'hui», v) appuyer l'organisation de débats télévisés et/ou radiophoniques sur les VBG, vi) adapter/développer et produire des matériels d'IEC et de CCC sur les questions de VBG, vii) produire des téléfilms et des documentaires sur les VBG.

### Stratégie 3: Renforcement de la prise en charge psychosociale, médicale et juridique des VBG

Tenant compte de l'exacerbation des violences pendant la crise, des mécanismes de soutien aux survivantes seront mis en place. Il s'agit de : i) renforcer les capacités des acteurs intervenants dans la lutte contre les VBG, ii) renforcer les capacités des structures de prise en charge des VBG, iii) appuyer la mise en place de centres d'excellence pour la prise en charge intégrée des victimes de VBG, iv) promouvoir la prise en charge holistique des victimes de VBG, v) développer des actions de protection (alphabétisation, appui à l'investissement, appui aux coopératives de femmes) pour réduire la vulnérabilité des couches exposées aux VBG, vi) appuyer la mise en place et le suivi de systèmes de référence et de contre référence (plates-formes de lutte contre les VBG).

### Stratégie 4: Renforcement de la mutualisation/Association et appui aux AGR

Les actions consisteront à : i). appuyer la reconversion des femmes exciseuses, ii) mettre en place une chaîne de solidarité à travers l'octroi de microcrédit aux femmes/filles victimes de VBG, iii) renforcer les capacités d'ONG locales pour la centralisation des activités économiques, la pérennisation de la chaîne de solidarité.

### PARTIE V. STRATEGIES DE PARTENARIAT

La stratégie de partenariat développé dans le cadre de la mise en œuvre du programme pays sera articulée autour de deux axes : partenariat institutionnel et partenariat opérationnel.

En ce qui concerne le premier type, le Gouvernement étant le principal partenaire du programme pays 2009-2013, les Ministères techniques (Santé, Famille et femme, Jeunesse, lutte contre le Sida, Défense, Education, Intérieur, Culture) seront les organes de mise en œuvre à partir de leurs institutions techniques sous la coordination du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement. Les collectivités territoriales seront effectivement impliquées.

En outre, l'UNDAF exige des synergies entre les différents programmes pour lesquels des projets conjoints seront élaborés et mis en œuvre sur la base de partenariats entre les Agences des Nations Unies, les Organisations Internationales et les partenaires au développement.

Egalement, les rencontres stratégiques conjointes (Joint Strategic Meetings) et les groupes thématiques de l'UNDAF auxquels participent les partenaires du Gouvernement constituent le cadre d'identification des domaines de coopération et de spécification des activités de suivi qui pourront être menées conjointement. La rencontre annuelle de la revue de l'UNDAF sera également l'occasion de définir des activités conjointes.

L'UNFPA maintiendra et renforcera le partenariat avec les donateurs, à travers des dialogues ouverts et permanents dans le but de présenter les résultats acquis et renforcer la crédibilité de l'UNFPA.

A propos du partenariat opérationnel, les établissements publics et para publics, des Organisations Non Gouvernementales Internationales et Nationales, les réseaux (Parlementaires, Femmes Ministres et Parlementaires, Religieux, Journalistes en Population et développement, Jeunes en Population et développement) et des Clubs Services ayant des compétences avérées dans le domaine des questions de Population et Développement seront pleinement associés.

S'agissant des ONG, une sélection a été faite sur la base d'analyse tenant compte de leurs capacités. En outre, un répertoire d'ONG opérant dans les zones d'intervention a été élaboré à partir des résultats de l'analyse de la situation effectuée dans lesdites zones.

En outre, un plan stratégique de communication sera élaboré et mis en œuvre. La Communication au sens du Bureau UNFPA/CI englobe les activités de Plaidoyer et de Visibilité. Cela consiste plus précisément à rechercher des éléments de persuasion pour

convaincre les décideurs ou les bailleurs de fonds à adhérer à la promotion des objectifs de la CIPD d'une part, et à donner une image forte de l'UNFPA à la population, afin que le Fonds soit une référence, d'autre part.

La stratégie s'articulera autour de deux axes : i) appui aux trois composantes du programme par la conception de messages et de matériels IEC/CCC ainsi que la publication des documents/ouvrages de l'UNFPA; ii) développement de projets spécifiques à travers la redynamisation des partenariats avec le RICOP, les radios de proximité, l'ISTC, la RTI.

### PARTIE VI. GESTION DU PROGRAMME

### Modalités de coordination du programme

La responsabilité de la coordination générale de la mise en œuvre du programme pays est assurée par le Ministère en charge du Plan et du Développement. A ce titre, il est chargé de (i) la coordination de l'élaboration des plans annuels de travail ainsi que l'organisation des revues périodiques de progrès, (ii) la facilitation du travail des parties prenantes par l'harmonisation du système de redevabilité, (iii) l'instauration d'un échange permanent entre les partenaires de mise en œuvre du programme ainsi que le développement de synergies entre les domaines, (iv) le plaidoyer pour la mobilisation des ressources humaines et financières (v) le plaidoyer auprès des partenaires au développement pour la prise en compte des défis en matière de population et développement. La coordination technique des trois composantes du Programme Pays est assurée par les Ministères techniques :

- le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement coordonne les actions de population et Développement au travers de la Direction Générale de la Population et du renforcement des capacités (DGPRC)
- le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique assure la coordination du Domaine de la Santé de la reproduction à travers la Direction de la coordination du programme Nationale de Santé de la Reproduction/Planification familiale
- le Ministère de la Famille, de la Femme, et des Affaires Sociales coordonne les actions dans le domaine de Genre, culture et Droits humains au travers de la Direction de l'Egalité et de la Promotion du Genre.

Dans la mise en œuvre du programme, les structures techniques de coordination ont pour rôle principal (i) d'appuyer la planification et la gestion des plans de travail annuels, (ii) consolider les rapports de progrès sectoriels, (iii) faciliter le travail des parties prenantes exécutantes pour l'atteinte des résultats communs, (iv) appuyer la préparation des documents projets en vue de la mobilisation des ressources externes et internes, (v) organiser des revues sectorielles de suivi qui devra se dérouler avant les revues globales au niveau de la coordination générale.

Au plan opérationnel, les différents Ministères partenaires et les ONG en charge de la mise en oeuvre de paquets d'activités définis dans les plans de travail annuels sont responsables de l'élaboration, en étroite coordination avec le bureau de l'UNFPA, des rapports techniques trimestriels et annuels. Les rapports devront être transmis au moins deux semaines avant la tenue des rencontres de coordination sectorielle et globale. La mise en œuvre sur le terrain de ces actions se fera avec l'appui des structures déconcentrées des Ministères impliquées, ainsi que les Bureaux et Antennes de l'UNFPA. Le suivi au

niveau décentralisé se fera sur la base des plans annuels de travail locaux respectifs en adaptant le plan annuel du bureau pays aux spécificités régionales.

### Ressources humaines

La mise en œuvre du programme implique la disponibilité des ressources humaines qualifiées et motivées. Etant donné que le programme vient en appui aux actions du Gouvernement, ce dernier mettra à la disposition du programme des fonctionnaires qui interviendront à temps partiel ou plein dans le programme. C'est ainsi que pour chaque plan de travail annuel (PTA), un Coordonnateur National sera désigné par Arrêté Ministériel. Si la mise en œuvre du plan de travail incombe à une ONG, un point focal des actions devra être désigné par la hiérarchie supérieure de la structure.

L'UNFPA fournira l'assistance technique requise à travers l'appui du staff du bureau pays. Des négociations entre l'UNFPA et le Gouvernement de Côte d'Ivoire à propos des postes nécessaires pour le Bureau pays ont abouti aux conclusions suivantes : un Représentant Résident, un International Chargé des Opérations, un Représentant Assistant, huit Chargés de programmes (4 NOC, 4 NOB), quatre (4) Assistants au Programme (G6-G7) et le personnel d'appui administratif. Le programme fera appel à des expertises nationales et internationales : Experts nationaux spécialisés dans des domaines d'intérêt, des Spécialistes du Bureau régional pour l'Afrique, du Bureau sous régional de Dakar, de Humanitarian Response Unit (HRU), de (CMB), des (TSD) et de la coopération Sud-Sud.

### - Modalités et procédures de mise à disposition des fonds

Toutes les mises à disposition de fonds à un partenaire d'exécution sont effectuées sur la base des Plans de Travail Annuel convenus et signés entre le partenaire d'exécution et l'UNFPA.

Les remises de fonds relatives aux activités détaillées dans les Plans de Travail Annuel, peuvent être effectuées par l'UNFPA conformément aux modalités suivantes :

- fonds mis directement à la disposition du partenaire d'exécution:(i) avant le début des activités (remise directe de fonds, ou (ii) après la fin des activités (remboursement);
- versement direct aux fournisseurs ou à des tiers pour les obligations encourues par les partenaires d'exécution sur la base des requêtes signées par le responsable officiellement désigné du partenaire d'exécution, et approuvées par l'UNFPA;
- paiement direct aux fournisseurs ou à des tiers pour les obligations contractées par des agences des Nations Unies dans le cadre des activités convenues avec les partenaires d'exécution, et approuvées par l'UNFPA.

Les requêtes pour des transferts ou remises directes de fonds seront effectuées pour la réalisation des activités sur des périodes n'excédant pas trois mois. Les remboursements des dépenses préalablement convenues entre le partenaire d'exécution et l'UNFPA, feront l'objet de requêtes et de décaissements par rapport aux activités planifiées, et après l'achèvement de celles-ci. L'UNFPA ne sera pas tenu de rembourser des dépenses effectuées par le partenaire d'exécution au-delà des montants autorisés à l'avance dans les requêtes, ou pour des activités qui n'auraient pas fait l'objet d'accord préalable avec l'UNFPA.

A la fin de toute activité, tout solde excédentaire de fonds sera reprogrammé d'un commun accord entre le partenaire d'exécution et l'UNFPA, ou sera remboursé à l'UNFPA.

Les modalités de mise à disposition de fonds, l'importance des décaissements ainsi que la portée et la fréquence des activités de contrôle, peuvent dépendre des résultats d'une étude de la capacité de gestion financière publique dans le cas d'un partenaire d'exécution gouvernemental ou d'une évaluation de la capacité de gestion financière d'un partenaire d'exécution extérieur aux Nations Unies. Un consultant qualifié tel qu'un cabinet d'experts comptables, choisi par l'UNFPA, peut réaliser une telle évaluation à laquelle le partenaire d'exécution devra participer.

Les modalités de mise à disposition de fonds, l'importance des décaissements et la portée ainsi que la fréquence des activités de contrôle, peuvent être révisées au cours de la mise en œuvre du programme en fonction des résultats du suivi du programme et des dépenses, des rapports ainsi que des conclusions et recommandations d'audit.

L'Approche Harmonisée pour les Transferts de Fonds (HACT) sera appliquée en vue de faciliter la gestion financière du programme, s'il est convenu de l'opérationnalisation de celle-ci d'accord partie entre le Gouvernement et les Agences du Système des Nations Unies (SNU).

### Acquisition et gestion des biens

L'UNFPA procèdera aux commandes des équipements et fournitures nécessaires à la mise en œuvre du programme, à concurrence des fonds disponibles et planifiés à cet effet, conformément à ses règles et procédures en la matière, et en consultation avec les ministères sectoriels et les services concernés. Le Gouvernement sera régulièrement informé du mouvement et de la position des biens, en vue d'en faciliter les processus d'exonération des droits et taxes, le stockage et la distribution aux bénéficiaires.

L'UNFPA se réserve le droit de demander le retour des équipements fournis, si ceux-ci ne sont pas utilisés aux fins spécifiées soit dans le présent Plan d'Actions du Programme Pays, dans les Plans de Travail Annuel ou dans les lettres d'accord signées avec les partenaires d'exécution.

Les équipements acquis et mis à la disposition des partenaires, restent la propriété de l'UNFPA jusqu'au terme des activités du programme de coopération. Après cette échéance, la dévolution de ces équipements sera décidée d'un commun accord entre l'UNFPA et les parties concernées. Les véhicules de projets seront mis à la disposition du partenaire d'exécution pour une durée d'un an renouvelable, le total n'excédant pas le cycle du programme en cours. Durant cette période, les véhicules resteront la propriété de l'UNFPA. A l'issue de la dite période, la propriété des véhicules pourra être transférée totalement ou partiellement au Gouvernement, d'un commun accord, sauf avis contraire convenu entre les deux parties.

### PARTIE VII: SUIVI ET EVALUATION

Dans le cadre du nouvel environnement de l'aide axé sur la redevabilité, le suivi et l'évaluation revêtent une importance capitale. Pour mieux cadrer ces actions, un Plan Stratégique de Suivi et Evaluation 2009-2013, prenant en compte le système de suivi et évaluation du Gouvernement, de l'UNDAF et les actions spécifiques propres au programme pays va être développé et fera l'objet d'une évaluation régulière.

Au niveau du suivi et évaluation du programme, le système de suivi va se faire au travers de l'alimentation régulière de la « base de suivi et de gestion du programme » qui est en conformité avec le système de suivi de l'UNDAF. Sur la base des outils validés par tous les intervenants, des rapports de progrès (20 trimestriels, 10 semestriels et 5 annuels) des différents plans de travail et des domaines, vont être élaborés et transmis à tous les partenaires, notamment les bailleurs de fonds. Des missions de suivi vont aussi être entreprises sur le terrain par les différentes parties dont les recommandations vont faire l'objet d'une évaluation régulière en vue du réajustement des actions pour l'atteinte des objectifs. En outre, l'évaluation du programme se déroulera en trois étapes sanctionnées par trois rapports qui sont : (i) rapport de base sur les niveaux des principaux indicateurs dans les zones d'intervention du programme, (ii) rapport d'évaluation à mi-parcours, (iii) rapport d'évaluation final.

Au niveau du système de suivi et évaluation du Gouvernement, le programme appuiera la mise en œuvre de la stratégie nationale de contrôle, suivi et évaluation 2009 – 2013 et de la stratégie nationale de développement de la statistique. Cet appui se fera au travers d'une plus grande implication dans (i) le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des partenaires sur les mécanismes de suivi et évaluation, (ii) l'appui à la mise en place des bases de données et des plans de suivi et évaluation aux niveaux central et décentralisé et (iii) l'appui à la réalisation des opérations de collecte des données pour l'alimentation régulière et effective des indicateurs de suivi du programme.

Au niveau du Système des Nations Unies, en tant que leader du groupe suivi et évaluation, l'UNFPA devra jouer un rôle important pour l'efficacité du système commun. Il s'agira de i) coordonner la mise en œuvre du plan stratégique de suivi et évaluation 2009-2013 de l'UNDAF, ii) organiser et suivre la mise en œuvre des recommandations des rencontres périodiques du SNU, iii) consolider les interventions du SNU dans le domaine du suivi et évaluation au niveau du Gouvernement, iv) produire et vulgariser les bonnes pratiques.

La mise en œuvre des actions de suivi et évaluation est dévolue conjointement à la Direction du suivi et évaluation (de la Direction Générale de la Population et du renforcement des capacités) et à l'Unité de suivi et évaluation de l'UNFPA. Par ailleurs, les actions de suivi évaluation devront être entreprises de façon sectorielle par les parties prenantes sous la supervision des structures de coordination technique.

### PARTIE VIII: ENGAGEMENTS DE L'UNFPA

L'UNFPA s'engage à allouer le montant de USD 26 000 000 de ressources ordinaires au présent programme d'assistance à la Côte d'Ivoire, sous réserve de la disponibilité des fonds ;

L'UNFPA s'engage à mobiliser les ressources complémentaires auprès des donateurs. Un plan de mobilisation des ressources complémentaires pour la mise en œuvre du programme a été élaboré à cet effet ;

L'UNFPA déclare que les fonds fournis au titre des ressources ordinaires et des autres ressources ne comprennent pas les financements octroyés en réponse à des appels d'urgence;

L'UNFPA déclare que conformément au cadre du CPAP l'appui suivant va être fourni aux homologues nationaux : assistance technique, formation, documentation, partage des connaissances et leçons apprises. Dans le cas des remises directes de fonds ou d'un remboursement, l'UNFPA informera le partenaire d'exécution avec ampliation à la structure nationale coordinatrice du programme, du montant approuvé et décaissera les fonds au profit du partenaire d'exécution dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de réception de la requête correspondante.

Dans le cas d'un paiement direct à des fournisseurs et à des tiers concernant des obligations contractées par les partenaires d'exécution selon des requêtes signées par le responsable officiellement désigné du partenaire d'exécution; ou à des fournisseurs ou à des tiers relativement à des obligations contractées par l'UNFPA dans le cadre de financement des activités convenu avec les partenaires d'exécution, l'UNFPA effectuera le paiement dans un délai de quinze (15) jours et en informera le partenaire d'exécution avec ampliation à la structure nationale coordinatrice du programme.

La responsabilité directe de l'UNFPA ne sera pas engagée dans le cas des accords passés entre le partenaire d'exécution et un fournisseur d'hier.

### PARTIE IX : ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT

Le Gouvernement de La Côte d'Ivoire s'engage à appuyer l'UNFPA dans ses efforts de mobilisation de fonds nécessaires pour subvenir aux besoins financiers du programme pays ;

En plus de la contribution financière, le Gouvernement s'engage à organiser des réunions périodiques d'examen et de planification du programme et, selon qu'il sera approprié, de faciliter la participation des donateurs et des ONG.

Le Gouvernement soutiendra l'UNFPA dans ses efforts de mobilisation de fonds pour financer le programme conclu et coopérera avec l'UNFPA en encourageant les pays donateurs et des organisations intergouvernementales à mettre à la disposition de l'UNFPA les fonds nécessaires à la mise en oeuvre des activités financées sur fonds complémentaires.

Le Gouvernement coordonnera le processus de préparation des Plans d'Action Annuels. Il est responsable de la préparation, de l'organisation et de la tenue des revues sectorielles et des revues annuelles du programme, de la revue à mi-parcours et de toute autre réunion de planification du programme, pour lesquelles il encouragera la participation des ONGs, des associations et de donateurs.

Le Gouvernement prêtera assistance pour la conduite des enquêtes, des études et évaluations.

Dans la continuité du programme précédent, le Gouvernement mettra à disposition le personnel, les locaux, les équipements, l'assistance technique, les ressources financières, les coûts récurrents et non récurrents nécessaires à la bonne exécution du programme, à l'exception de ceux fournis par l'UNFPA ou d'autres agences du Système des Nations Unies, organisations internationales, coopérations bilatérales et multilatérales ou organisations non gouvernementales. Le Gouvernement accordera une attention particulière au maintien en place du personnel ayant bénéficié d'une formation prise en

charge par l'UNFPA et évitera dans la mesure du possible toute affectation de personnel préjudiciable au bon déroulement des plans annuels d'activités. Le Gouvernement s'assurera de la désignation des points focaux du programme dans les structures bénéficiaires et de la création des différents Comités de Pilotage au plus tard un mois après le démarrage du plan annuel d'activités.

Conformément à l'Accord de base de Coopération signé entre le Gouvernement et l'UNFPA, le Gouvernement sera responsable du dédouancment, du transit, du stockage, de la distribution et du contrôle des biens et équipements mis à la disposition par l'UNFPA. Aucun impôt, taxe, droit et charges ne pourront être levés sur les biens, équipements ou services fournis par l'UNFPA dans le cadre du présent accord. L'UNFPA sera aussi exempté de la TVA concernant les achats locaux et les services fournis en appui aux programmes qu'il assiste.

Le Gouvernement assurera tous les véhicules sous le contrôle ou l'utilisation du Gouvernement conformément à la loi en vigueur en Côte d'Ivoire et dégage l'UNFPA de toute responsabilité civile au regard de ces véhicules. Tous les frais relatifs à un accident ou dommage quelconque porté aux véhicules devront être entièrement supportés par la contrepartie bénéficiaire.

Le Gouvernement prendra à sa charge les dépenses de carburant, d'assurances, des pièces détachées et d'entretien des véhicules fournis par l'UNFPA, à l'exception des engagements pris par l'UNFPA dans le cadre des plans annuels d'activités dûment approuvés. Chaque achat fera l'objet d'un plan d'approvisionnement arrêté avant même la commande du matériel, conformément au plan annuel d'action. Le plan d'approvisionnement sera établi d'un commun accord. Les documents suivants seront soumis à l'examen et à l'approbation de l'UNFPA avant d'être publiés ; (i) liste restreinte et invitation à soumissionner ; (ii) dossier d'appel d'offres ; (iii) rapports d'évaluation des offres et recommandations d'attribution des marchés ; (iv) projet de contrat en cas de modification des modalités incorporés dans les dossiers d'appel d'offres.

Le matériel acquis fera l'objet d'une notification écrite précisant la destination finale et les pièces justificatives y afférentes signées par l'institution bénéficiaire. Il sera géré de façon séparée par les services techniques du Gouvernement, de façon à disposer à chaque moment du point de la situation.

Le Gouvernement assurera l'inventaire de ce matériel et équipement et veillera à sa bonne utilisation et à son entretien.

Le Gouvernement s'engage à utiliser les véhicules remis par l'UNFPA exclusivement pour les programmes ou plans annuels d'activités auxquels ils ont été assignés, et conformément aux règles et procédures telles que prévues dans l'accord. Le matériel, les équipements et les divers produits fournis par l'UNFPA sont destinés aux bénéficiaires. Ils ne pourront en aucun cas faire l'objet d'une utilisation autre que celle consignée dans le plan d'action annuel du programme de coopération.

En outre, les équipements acquis grâce aux fonds fournis par l'UNFPA en vue de la mise en oeuvre des programmes et plans annuels d'activités restent la propriété de l'UNFPA. Au terme de l'exécution de ces programmes et plans annuels d'activités, le matériel technique et autre, ainsi que les approvisionnements, fournitures et autres biens fournis par l'UNFPA seront en principe cédés en propriété au gouvernement ou à une Institution désignée par lui, à moins qu'il n'en soit convenu autrement entre le Gouvernement et l'UNFPA. Pour les besoins d'inventaire, tout l'équipement fourni par l'UNFPA doit porter la mention UNFPA en caractères clairs et visibles jusqu'à sa cession.

### PARTIE X : DISPOSITIONS DIVERSES

Le présent Plan d'Action du Programme Pays abroge et remplace tout document et Plan d'action antérieur.

Le Plan d'Action du Programme Pays 2009 - 2013 peut être modifié par consentement mutuel des deux parties signataires.

Aucune disposition du présent Plan d'Action du Programme Pays ne saurait être interprétée comme une renonciation à la protection accordée à l'UNFPA par les dispositions de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies dont le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire est signataire.

EN FOI DE QUOI les soussignés, dûment autorisés, ont signé le présent Plan d'Action du Programme Pays, ce 25 février 2009 à Abidjan, Côte d'Ivoire.

Pour Le Gouvernement de la

République de Côte d'Ivoire

Pour le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)

ABID

Philippe DELANNE Représentant Résident

UNFPA

Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement

# O Programme de Gospération Connectionent de Clas d'Advine—PAPIA ANNEXE 1 : CADRE DE RESULTATS ET DE RESSOURCES

## **♦ DROIT ET SANTE EN MATIERE DE REPRODUCTION**

			personnel qualifie (57% en 2006 ; 80% en 2013) ; Prévalence : c) Contraceptive (méthodes modernes) : (8% en 2006 ; 15% en 2013)	d'accouchements assistés par un	Letar de sante des populations vurifierables est amélione ; la montalité maternelle et infamto juvên le sont réduites indicateurs d'effet; a) Proportion de femmes enceletes ayant effectuées au moins 4 CPN (45% en 2006 ; 60% en 2013); b) Proportion	Effet programme pays 1	Princip brogramme baye	Effate programme nave	
(ar wen zoon, in wen zora));	(SONU, PF, VS, Issues, cancers) de qualite sont disponibles et accessibles pour répondre aux besoins des populations les plus pauvres.  Indicateurs de produit:  Dans les zones d'interverdon du programme:  a) Proportion de shuctures santaires offrant au moires 3 services de SR, y compris les services de PF (34 % en 2008 ; 75% en 2013);  b) Nombre de services de SR réhabilités (50 en 2008 ; 190 en 2013); c) Proportion des naissances assistées par du personnel de santé qualifié	Produit 2 A: Les services intégrés de sante sexuelle et reproductive	e) existence de l'observatoire des décies mahemets () Existence d'une ligne dans le budget général de fonctionnement l'Etat pour l'achat des produits SR	d) existence d'un plan de formation continue pour les prestataires SR	Instructures agai regementate pour a mas en dauve ou programme national de santé de la reproduction (SR) sont renforcés.  Indicateurs de produit:  a) existence du document de plan d'action de Napuro b) existence du document de Stratégie nationale de sécurisation des produits de la SR c) existence de curricula de formation révisé et intégrant le droit à la santé sexuelle et reproductive	Produit 1: Les droits en santé sexuelle et de la reproduction, et le cadre	t investment and or property	Droduke hadis stores do acadulte	
same maternese et	de la disponibilité, de l'accessibilité et de l'accessibilité et de l'utilisation des services PF de qualité  Stratégie 2 : Accrosssement de la disponibilité et de l'accessibilité et de l'accessibilité et de l'utilisation des services de	Stratégie 1 : Accroissement		Strategie 1: Rentorcement du cadre institutionnel et legal					
ONG 80 SOOBS GWIB	- Ministère de la santé - Ministère de la luthe contre le sida - Ministère du Plan - Ministère de la Famille - Ministère de la Jeunesse - Ministère technique SNUI: OMS, UNICEF	Gouvernement :	Collectivités décentralisées (Conseils Généraux, Mairies) Radios, létévisions	Gouvernement: - Ministère de la samé - Ministère de la lutte contre le sida - Ministère de la Famile - Ministère de la Famile - Ministère de la Jeunesse - M					
	1220		698		435		A1 .		
A 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	1220	0.00	698		â		A2	Bu	
Autres 6	1220	Ressourc	889	Autres I	8	Ressource	A3	dget (en mil	
Autres Bassources	1220	Ressources ordinaires		Autres Ressources	48	Ressources ordinaires	W	Budget (en milliers de dollar US)	
	1220		898		8	•	A5	ar US)	
	5 100		3 490		2 175		Total		

Effects accommon acres	Programme baye		
Carlotte appropriation states	d) Nombre de femme porteuse de l'étules ayant benéficie d'une prise en charge médicale (126 en 2008 : 540 en 2013) ; e) Nombre de centres de prévention et de prise en charge fisbules obstétricales (1 en 2008 : 8 en 2013) ; f) Nombre de centres de prévention et de prise en charge des cancers du col de flutions et du sen fonctionnel (0 en 2008 : 8 en 2013) ; g) Nombre de services PF intégrant les services de CDV (0 en 2008 : 50 en 2013) ; i) Nombre de personnes utilisant systèmisfiquement et correctement le préservatif	Produit 2 B : La demande et l'offre de services conviviaux en matière de la santé sexuelle et reproductive chez les adolescents et les jeunes sont accrues  (18 en 2008 : 50 en 2013)  (18) Existence de centres d'écude de communication des arts et d'animation culturelle	
2	Stratège 3 : Prévention et prise en charge des fistules Stratègie 4 : Prévention et prise en charge des cancers du col de l'utèrus et du sein	Stratégie 1 : Reinforcement de l'offre de services conviviaux en matière de sance sexuelle et reproductive pour les adoissoentje is et jeunes	Stratégie 2 : Appui à la oréation des centres d'études, de communication, d'arts et d'animation outturelle
47.1	Collectivités décontralisées (Conseils Généraux, Maines) Radios, televisions		
	2	3359	
Bu	2	3369	
dget (en mili	. A3	3 359	
Budget (en milliers de dollar US)	2	3 399	
ar US)	3	3359	
	Total	22 895	

### \* GENRE

Priorités Nationales : : Relance de l'économie (Assainissement du cadre macro-économique et financier); Promotion du secteur privé comme moteur de la croissance et soutien au développement rural pour la création de richesse et d'emploi ; Décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales : D'ici 2013, les institutions nationales et locales et de la société civile sont restaurées et les capacités de bonne gouvernance sont renforcées pour mieux saisir toutes les couches de populations en respectant l'égalité de genre et

les droits de l'Homme ;

D'ici 2013, les capacités du gouvernement , du secteur privé et des populations, notamment les plus vulnérables, à créer des emplois et des richesses et à assurer la sécurité alimentaire sont renforcées.

	femmes et des groupes de personnes déplacées sont mis en place	mécanismes de création d'emplois,	prenant en compte les questions de parité entire les sexes de 1 en 2008 à 4 en 2013 b) Pourcentage de nouveaux plans locaux de développement prenant en compte les questions de parité entre les sexes (100 % en 2013 d) Pourcentage de femmes occupant des postes de décision (11 % en 2008, 30 % en 2013)	Nombre de documents directifs	des sexes et les droits fondamentaux des femmes sont pris en compte dans les politiques et programmes nationaux et locaux	Effet programme de pays 1 : l'égalité		Effets programme de pays			
<ul> <li>b) Nombre de femmes vulnérables en situation post-crise</li> </ul>	indicateurs de produit  a) Existence d'une stratégie nationale sur les VBGMGF;	Produit 7. Les réponses nationales aux violences basées sur le	b) Nombre de cellules genre mises en place (13 en 2008 ; 32 en 2013) c) Existence d'un programme de renforcement de capacité de la structure de coordination et acteurs nationaux et locaux.	famille, (iv) la politique de la protection sociale;	prennent mieux en compte des besoins différenciés des hommes et des femmes, tant au niveau central que décentralisé indicateurs de produit  a)Existence de documents : (i) La politique nationale Genre, (ii)	Produit 6: Les cadres institutionnels et politiques nationales		Produits (indicateurs de produits)			
le Genre	institutionnel de lutte contre les Violences Basées sur		de la prise en compte du genre et des droits humains dans les documents cadres de développement Stratége 3 : Appul à l'implication des associations et organisation dans la lutte contre les disparités de genre								
			Temme, PNUD, UNICEF Société civile, entités décentralisées, ONG, stations de radio et de térevision, instituts de recherche et de formation, universités	développement des	famille, des femmes et des affaires sociales, ministères techniques Fonds de	Ministère de la		Partenaires			
	500		90		300		A				
0	500		600								
Autre	500	Resso	600								
Autres Ressources	500	Ressources ordinaires	600	Autres Ressources 600 600 6							
200	500	aires	600	Ces	300	aires	A5	Budget (en milliers de dollar US)			
	4 000		3 900		1 500		Total				

Produit 5: Les capacites nationales en vue d'une metieure compréhension des enjeux démographiques et de la prise en compte des questions de population. SR et Genre dans les plans et stratégies de développement sont renforcés	Indicateurs de produit	a- existence d'un centre de recherche sur les sciences de la population ;      b- Nombre d'articles tratant d'un domaine des sciences de la population de la la compléte d'une les sciences de la la compléte d'un de la compléte de la la compléte de la complé
oreation et au creation et au fonctionnement du Centre horinen des Sciences de la Population sour le	Developpement (CISPOD).	des capacités Institutionnelles et
8 8 8 8		
9:10 6:00		
660 660 6	Aut	
660 660 6	Autres Ressou	
660 660 660 Kessouri	Autres Ressources	

### POPULATION ET DEVELOPPEMENT

Priorités Nationales : : Relance de l'économie (Assainssement du cadre macro-économique et financier). Promotion du secteur privé comme moteur de la croissance et soutien au développement rural pour la création de richesse et d'emploi ; Décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales Effet UNDAF : D'ici 2013, les capacités du Gouvernement, du secteur privé et des populations, notamment les plus vulnérables, à créer des emplois et des richesses et à assurer la sécurité alimentaire sont renforcées ; d'ici 2013, la paix

Effets programme pays	Effets programme pays Produits (Indicateurs de produits) Stratégies Partenaires Budget (en milliers de dollar	Stratégies	Partenaires		m	Judget (en	milliers de	Budget (en milliers de dollar US)	10000
				A	A2	A3	A	A5	
Effet programme pays 1 Les	Produit 4 : Le Système statistique national, notamment la	Strategie 1 : Appui à la	Ministère de l'éducation.			Resso	Ressources ordinaires	naires	
capacités du Gouvernement et des collectivités décentralisées en matière de gouvernance économique, de développement de	collecte, l'analyse, la diffusion des données, l'établissement des bases de données tenant compte de la dimension Genre, et les capacités en suivi et évaluation sont renforcés	réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitation 2008	Ministère de la famille, des femmes et des affaires sociales, Ministère de la lutte contre le sida,	900	900	900	900	900	4 500
politiques et de stratégies sont	THE STREET	Strategie 2 : Renforcement	Ministère du plan et du			Autr	Autres Ressources	rces	
remorces Indicateurs d'effet: a) Nombre de rapports d'évaluation des actions gouvernementales en	a) Existence de rapports d'enquêtes nationales ayant des données désagrégées par sexe (RGPH 08, EDS+);     b) Nombre de cadre de référence adopté (SNCSE, SNDS, loi statitisque (0 en 2008, 3 en 2013)	du système statistique à l'échelle nationale et régionale.	Système des Nations Unies						
des actions gouvernementales en matière de développement produits (0 en 2008 ; 5 en 2013)	d) nombre de base de données nationales (IMIS) et régionales crèses (0 en 2008 ; 11 en 2013)	Stratégie 3 : Renforcement des capacités nationales et régionales en suivi et évaluation et à la mise en place des bases de données	Société civile, entités décentralisées, instituts de recherche et de formation, universités	1200	1200	1200	1200	1200	6 000

E102-5005 JVD/46/4

d'emploi ; Décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales **Effet UNDAF** : D'ici 2013, les institutions nationales et locales et de la société civile sont restaurées et les capacités de bonne gouvernance sont renforcées pour mieux saisir toutes les couches de populations en respectant l'égalité de genre et les droits de l'Homme ; Priorités Nationales : : Relance de l'économie (Assainissement du cadre macro-économique et financier). Promotion du secteur privé comme moteur de la croissance et soutien au développement rural pour la création de richesse et

Indicateurs d'effet: a) Nombre d'emplos créés à l'intention des jeunes, des femmes et des personnes déplacées	ntention							
bénéficiant avec leurs familles de l'aide au lancement d'AGR (100 000 en 2013) c) Proportion/hombre de victimes de VBG et de PDI/retournées bénéficiant d'une prise en charge médicale, psycho sociale et juridique;		Produits (Indicateurs de produits)						
Stratégie 2 : Appui aux actions de sensibilisation/plaidoyer sur les VBG Stratégie 3 : Renforcement de la prise en charge psychosociale et médicale des VBG Stratégie 4 : : Renforcement de la mutualisation/Association et appui aux AGR		Stratégies						
		Partenaires						
820	A							
820	25 89							
820	Budget (en milliers de dollar US) A3 A4 A5							
820	2	nilliers de d						
820	A5	follar US)						
7 100	Total							

# COORDINATION ET ASSISTANCE DE PROGRAMME

cités du Buresu UNFPA en matière nation et de suivi du programme orcses	500	500 500	500 500 500 Autres R	Soo Soo Soo Autres Ressources	500 500 500 Autres R	Les capacités du Bureau UNFPA en matière	de coordination et de suivi du programme sont rentorioles	
	500	500	Ressource 500 500 Autres R	Ressources ordinaires 500 500 500 Autres Ressources	Ressources ordinaires 500 500 500 Autres Ressources			

# fr Programme de Googleichine Commercement de Gior effoncies – IMPA ANNEXE 2 : OUTIL DE PLANIFICATION ET DE SUIVI DU PLAN D'ACTION

### Composante Santé de la Reproduction

	7	7	
	Effor IINDAF : D'Ici 2013, l'accès équitable nour tous aux SSB de qualité est amélioré : la protection e	Priorité nationale : Amélioration de l'accessibilité de la qualité des SSB et de sécurité sociale	
	t l'assistance aux groupes vulnérables sont assurées		

RESULTATS	Effet programme pays 1 : L'état de santé des populations vulnérables est amélioré : la	mortalité maternelle et infanto- juvénile est réduite.				Produit 1: Les droits en santé sexuelle et de la reproduction, et le cadre institutionnel légal	réglementaire pour la mise en œuvre du programme national de	sont renforcés.					
INDICATEURS	<ul> <li>Proportion de femmes enceintes ayant effectué au moins 4 CPN</li> </ul>	<ul> <li>Proportion d'accouchement par un personnel qualifié</li> </ul>	<ul> <li>Prévalence contraceptive moderne (femme en union)</li> </ul>	- Ratio de mortalité maternelle	- Taux de mortalité infantile	Existence du document de la feuille de route de lutte contre la Mortalité Maternelle	<ul> <li>Existence des rapports de mise en œuvre de la FDR</li> </ul>	<ul> <li>Existence du document de plan d'action de Maputo</li> </ul>	<ul> <li>Existence des rapports de mise en œuvre du plan d'action de Maputo</li> </ul>	<ul> <li>Existence du document de Stratégie nationale de sécurisation des produits de la SR</li> </ul>	<ul> <li>Existence de curricula de formation révisé et intégrant le droit à la sunté sexuelle et reproductive</li> </ul>	<ul> <li>Existence d'un plan de formation continue sur le droit à la santé pour le corps médical, les juristes et les travailleurs sociaux</li> </ul>	<ul> <li>Existence de ligne dans le budget général de l'état pour l'achat des produits SR</li> </ul>
VERIFICATION ET  METHODE DE  COLLECTE	Enquête, RASS						Rapport d'atelier						
PARTIES RESPONSABL ES							UNFPA	MLS MFAS	MJS OMS, UNICEF		Collectivités décentralisées	Radio, télévision	
SITUATI ON DE DEPART	45%	57%	8%	p 100 000	84 p 1000	1	0	0	0	0	0	0	0
Cible 2009	48%	60%	10%			-	_	-	-	-	-	_	-
Cible 2010	52%	65%	12%			0	0	0	-			-	-
CIBLES ANNUELLES Cible Cible Cible 2011 2012	55%	70%	13%			0	0	0	-		-	+0	-
Cible 2012	58%	75%	14%			0	0	0	0	_	4	_	_
Cible 2013	60%	80%	15%	345	62	e	н		-	-	-	-	-

Produit 3: La demande et l'offre de services de prévention de l'infection à VIH de qualité est acerue en particulier pour les femmes, les jeunes et les	ATH/SIDA est afficioles:	Effet programme pays 2: L'offie de services de prévention et de prise en charge globale du				services conviveux en matére de la sante sexuelle et reproductive chez les adolescents et les leunes sont accrues	Produit 2 B : La demande et l'offre de				pauvies.	Produit 2 A: Les services intègres de santé sexuelle et reproductive (SCNU, PF, VS, fistules, cancers) de quatité sont disponibles et accessibles pour répondre aux besoins des populations les plus
Nombre de personnes formées sur le Dispositif Minimum d'Urgence en SR pour les situations post-crise et en urgence humanitaire	- Pourcentage de dépistage	<ul> <li>Proportion de jeunes de 15 à 24 ans utilisant systématiquement le préservatif lors des rapports sexuels occasionnels</li> </ul>	Existence de centres d'étude de communication des arts et d'animation outurelic	Nombre de centres d'écoute et de conseil (18 en 2008 ; 50 en 2013)	Existence de l'observatoire des décès maternels	<ul> <li>Nombre de structures intégrant les soins obstétricaux néonataux</li> </ul>	<ul> <li>Nombre de structures sanitaires intégrant les services de CDV et de PTME (289 en 2008; 439 en 2013)</li> </ul>	<ul> <li>Nombre de centres de prévention et de prise en charge des cancers du col de l'utérus et du sein fonctionnel</li> </ul>	<ul> <li>Nombre de femmes porteuses de fistules ayant bénéficie d'une prise en charge médicale</li> </ul>	<ul> <li>Proportion des naissances assistées par du personnel de santé qualifié</li> </ul>	- Nombre de services de SR réhabilités	<ul> <li>Nombre de structures sanítaires offrant au moins 3 services de SR, y compris les services de PF</li> </ul>
Enquête CAP									Rapports d'activités	Registre d'accouchement	Rapport d'activités	Enquête de routine,
UNFPA MSHP MLS MFAS MJS						décentralisées	ONG et société civile Collectivités	OMS, UNICEF	MLS MFAS	UNFPA		
9	7%	39%	0	18	0	0	289	0	128	43,2%	130	450
	9%		2 <del>4</del> 6	20	-	10	30	4	172	43,2%	50	100
	1196	45%	0	27	0	10	30	_	130	45%	50	100
	13%		0	34	0	10	30		120	47%	50	100
	14%		0	45	0	10	30	4	100	50%	50	100
24	15%	50%	0	50	0	10	30	#	90	52%	50	100

		prisonniers, populations déplucées et retournées).	populations vulnérables (PS, hommes en uniforme, HSH, routiers, camionneurs,
			<ul> <li>Nombre de radio de proximité ayant des partenaires stratégiques avec le programme</li> </ul>
			Accord ou convention Rapports
Radio, television	Collectivités décentralisées	ONG et société civile	OMS, UNICEF
		ŭ	
		60	

### Composante Population et Développement

Priorités Nationales: Relance de l'économie (Assainissement du cadre macro-économique et financier); Promotion du secteur privé comme moteur de la croissance et soutien au développement rural pour la création de richesse et d'emploi; Décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales

Effet UNDAF: D'ici 2013, les capacités du Gouvernement, du secteur privé et des populations, notamment les plus vulnérables, à créer des emplois et des richesses et à assurer la sécurité alimentaire sont renforcées d'ici 2013, la paix est consolidée par le renforcement de la sécurité des personnes et des biens, et par la création des conditions favorables à la réconciliation nationale, à la réinsertion communautaire et au respect des

		dimension Genre, et les capacités en suivi et évaluation sont renforcés.	l'établissement des bases de données bonant commité de la	Produit 4: Le Système statistique national, notamment la collecte, l'analyse, la diffusion des données.	développement de politiques et de stratégies sont remforcées	Effet de programme pays 1 Les capacités du Gouvernement et des collectivités décentralisées en matière de gouvernance économique, de	RESULTATS		Droits de l'Homme
	<ul> <li>Nombre de base de données nationales (IMIS) et régionales créées</li> </ul>	Carbiconic	Nombre de documents cadres adoptés (SNCSE, SNDS, Loi etaticione)	- Existence de rapports d'enquêtes nationales ayant des données désagrègées par sexe (RGPH 08, EDS+, MICS)	<ul> <li>Nombre de rapports d'évaluation des actions gouvernementales en matière de développement produit</li> </ul>	- Part de la population vivant en dessous du seuit de pauvreté national	NUICATEURS		
		Rapport d'activités			Rapports d'évaluation	ENV	METHODE DE COLLECTE	SOURCES DE	
instituts de recherche et de formation, universités	ONG Collectivités territoriales	Système des Nations Unies	MEMPD	MEAS MEAS			RESPONSABLES	PARTIES	
	0	8	0	0	0	48,9%	DE DEPART	SITUATION	
	22	8	ω	N	- <del></del>	45%	Cible 2009	1000000	
	ω		0	<b>-</b>	-	42%	Cible 2010	CIBI	
**	6		0	0	5.00	39%	2011	CIBLES ANNUELLES	
	2		0		(44	36%	Cibie 2012	ELLES	
57	2	2	0	_	122	33,6%	Cible 2013	1000000	

										PROCES.	comprehension des enjeux démographiques et de la prise en compte des questions de population, SR et Genre dans les plans et stratégies de développement sont	Produit 5 : Les capacités nationales en vue d'une melleure
Nombre de radio de proximité soutenue	Nombre de Démographes formés	-Nombre de Plan locaux de développement prenant en compte les questions de population	<ul> <li>Nombre de parlenariats formalisés au niveau national et international</li> </ul>	- Nombre d'élèves pair-éducateurs formés	-Nambre de clubs santé et EVF/EmP grées et fondlannels	<ul> <li>Nombre de nouveaux programme officiels du premier cycle et du secondaire intégrant les concepts EVF/EMP selon la FPC</li> </ul>	-La PNP adoptée, vulgarisée et intégrée dans les CND et PLD	<ul> <li>Nombre de cadres formés à la méthodologie de l'intégration des questions de population, SR et Genre dans les plans de développement</li> </ul>	<ul> <li>Nombre de rencontres de plaidoyer sur les questions de population organisés à l'intention des Parlementaires, Ministres, Conseillers Economiques et Sociaux, Conseillers Municipaux, Présidents de conseils Généraux,</li> </ul>	<ul> <li>Nombre de documents de travail (Working Paper) traitant d'un domaine des sciences de la Population publiés</li> </ul>	-Nombre d'articles traitant d'un domaine des sciences de la Population publiés dans les revues à comité de lecture	<ul> <li>existence d'un centre de recherche sur les sciences de la population;</li> </ul>
Rapport d'activités	Rapport d'activités	Rapport d'activités	Rapport d'activités	Rapport d'activités	Rapport d'activités	Rapport d'activités	Rapport d'activités	Rapport d'activités	Rapport d'activités	Exemplaires des working paper	Tirês à part	Rapport d'activités
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	
28	ш		8	8	4.	83	22%	&	ω.	ш.		22
О	*	-	G,	40		53		\$	ω	N	0	
on '	22	2	U	8	4	88		48	ω	2	-	
O1	24	ω	Lh.	8	٠	8		8	ω	2	2	
on .	-	_	w	40	4	26		48	ω	N	N	

# Composante Genre, Culture et Droit de la personne

de richesse et d'emploi ; Décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales Effet UNDAF ; D'ici 2013, les institutions nationales et locales et de la société divile sont restaurées et les capacités de bonne gouvernance sont renforcées pour mieux saisir toutes les couches de populations en Priorités Nationales : Relance de l'économie (Assainissement du cadre macro-économique et financier); Promotion du secteur privé comme moteur de la croissance et soutien au développement rural pour la création

assurer la sécurité alimentaire sont renforcées : respectant l'égalité de genne et les droits de l'Homme | Dio 2013, les capacités du Gouvernement, du secteur privé et des populations, notamment les plus vulnérables, à créer des emplois et des richesses et à

TANGE OF THE PROPERTY OF THE P		SOURCES DE	PARTIES	MOLTALITIS	2000	CIBLE	CIBLES ANNUELLES	ES	
RESULTATS	INDICATEURS	METHODE DE COLLECTE	RESPONSABLES	DE DEPART	Cible 2009	Cible 2010	Cible 2011	Cible 2012	Cible 2013
Effet programme pays 1: L'égalité	<ul> <li>Nombre de documents directifs prenant en compte les questions de parité entre les sexes</li> </ul>	Rapport d'activité		_	-	-	-	0	0
des sexes et les droits fondamentaux des femmes sont pris en compte dans les politiques et programmes	<ul> <li>Pourcentage de nouveaux plans locaux de développement prenant en compte les questions de partié entre les sexes</li> </ul>								100 %
nanonaux es locaux.	<ul> <li>Pourcentage de femmes occupant des postes de décision</li> </ul>	Rapport d'activité		11%					30 %
Effet programme pays 2 : Les mécanismes de création d'emplois.	<ul> <li>Nombre d'emplois créés à l'intention des jeunes, des femmes et des personnes déplacées</li> </ul>								
notamment en faveur des jeunes, des fernmes et des groupes de personnes déplacées sont mis en place	<ul> <li>Pourcentage de personnes bénéficiant de programmes de réintégration parmi la population touchée par la crise</li> </ul>								35%
Produit 6: Les cadres institutionnels et politiques nationales prennent mieux en compte des besoins différenciés des hommes et des femones tent au niueau central que	- Existence de documents : (i) La politique nationale Genre, (ii) Le Code des personnes et de la famille, (iii) La politique de la famille, (iv) la politique de la protection sociale		UNEPA, PNUD UNICEF MEAS.						
décentralisé.	Proportion de plans nationaux et locaux de développement intégrant la budgétisation sensible au Genre dans les zones d'intervention	Rapport d'activités	Ministères techniques ONG, stations de radio et de						
	<ul> <li>- Existence d'un programme de renforcement de capacité de la structure de coordination et acteurs mationaux et locaux.</li> </ul>	8	Universités, Instituts de formation et recherche						*

a confidence of confidence of the confidence of	Produit 7: Les réponses nationales aux violences basées sur le genre, notamment les violences sexuelles	sont améliorées.			
	- Existence d'une stratégie nationale sur les VBG/MGF	<ul> <li>Nombre de femmes vulnérables en situation post-crise bénéficiant avec tours familles de l'aide au fancement</li> </ul>	<ul> <li>Proportion/nombre de victimes de VBG et de PDt/retoumées bénéficiant d'une prise en charge médicale, psycho sociale et juridique</li> </ul>	<ul> <li>Existence d'un programme national de CCC sur les VBG</li> </ul>	<ul> <li>Existence d'un programme de sensibilisation sur la SR,</li> <li>le VIH et le genre en faveur des jeunes</li> </ul>
	0				
And the second s		100000			

# ANNEXE 3 : CALENDRIER DE SUIVI EVALUATION DU PLAN D'ACTION

		Activités d	e S	&E				9			
Base de données de	Bases de données régionales en population et développement	Base de données nationale en population et développement (Système de Gestion Intégrée de l'Information - IMIS)	II- Système de Suivi	Enquête CAP sur les groupes spécifiques	Enquête Démographique et de Sauté Plus (EDS+IES) 2009	Recensement Général de la Population et de l'Habitation	I. Etudes /Enquête et recherche	THESE WALLANDS	SHANNER OF ALL SHOW		
Améliorer le	Stocker et centraliser les données pour le suivi des programmes de développement dans les collectivités décentralisées	Stocker et centraliser les données pour le suivi des programmes et projets de développement		Niveau de connaissance des groupes spécifiques sur certaines problématiques	Indicateurs socio- sunituires y compris les indicateurs sur le SIDA	Indicateurs socio- démographiques     Structure de la population		PLANIFIES	RESULTATS		
		290	The state of the s	8	1,200	19,000		PLANI FIE (USD)	BUDG		
×	×	×		×		×		Semestre 1	2		
×	×	×		×		×		Semestre 2	2009		
×	×	×		×		×		Semestre 1	20	CALL	
×	*	×		×		×		Semestre 2	2010	CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRI	
×	*	×		×		×		Semestre 1	2011	R DE	
×	×	×		×	×	×		Semestre 2	10	MISEE	
×	×	*		×				Semestre 1	2012	NŒUN	
X	×	×		×				Semestre 2	12	/RE	
×	×	×		×				Semestre 1	2013		
×	×	×		×				Semestre 2	53		
MEMPD	MEMPD	MEMPD		MEMPD MJSL MSHP	MEMPD MEMPD	MEMPD		STRUCTURE DU GOUVERNEN NT		PARTI STRATT OPERA	
				PNUD	OMS ONUSIDA	SNU		PARTENAIR ASNU BI MULTILATE UX		PARTENARIAT STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL	
			- The state of					OBSERVATIONS			

	TYPES D'ACTIVITES		Appui au Système d'information et de gestion des Ministères partenaires ((MSHP), RASS, Annuaire Statistique, MLS, etc.)	III- Evaluations	Evaluation à mi- parcours du PNDS	Evaluation finale du PNDS	Evaluation à mi- parcours du plan stratégique de lutte contre le VIII/sida	Evaluation finale du plan stratégique de lutte contre le VIII/sida	Evaluation à mi parcours du PP 2009- 2013	Evaluation finale du PP 2009-2013	Evaluation à mi parcours des projets du PP
	RESH TATS	PLANFIES	Améliorer le système de collecte et de traitement de données des ministères sectoriels		Progrès vers l'atteinte des résultats du PNDS	Niveau d'atteinte des résultats planifiés Résultats pour le système de santé et la santé des populations			Progrès vers l'atteinte des résultats du PP 2009-2013	Niveau d'atteinte des résultats programmés	Mesure des progrès vers l'atteinte des résultats définis dans le cadre des projets
	BUDG	(USD)			ŧ	100					
	2	Semestre 1	×	ľ							
	009	Semestre 2	×							×	
CALENDRIER DE MISE EN GUVRE  BUDG 2009 2010 2011 2012 2013	Semestre 1	×	I								
NDRIE	010	Semestre 2	×							×	
R DE N	20	Semestre 1	×		×						
ABSE E	11	Semestre 2	×		×				х	×	×
NOBIN	201	Semestre I	×								
RE	2	Semestre 2	×	L						×	
	201	Semestre I	×	L		×					
	3	Semestre 2	×	L						×	
PARTE STRATE OPERA		STRUCTURES DU GOUVERNEM NT	MEMPD		PLS	PLLS			MEMPD MSHIP MFAS	MEMPO MEMPO MEAS	MEMPD MSHIP MFAS
PARTENARIAT STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL	E EA	PARTENAIRI ASNU BI /MULTILATER UX			UNICEF	UNICEF					
		OBSERVATIONS									

		TYPE THE PERSON NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUM									e de tion	léférence slamificat	1
		TYPES D'ACTIVITES	Evaluation finale des projets du PP	IV- Revues	Revues annuelles du PP	Revues conjointes des projets du PP	Revues annuelles de l'UNDAF 2009 - 2013	V- Activités d'appui	Visites de terrain conjointes	Visites d'assistance technique au Burcau pays	VI- Grandes étapes de l'évaluation de l'UNDAF	Revues annuelles de l'UNDAF	Evaluation finale de l'UNDAF 2009 - 2013
	RESULTATS	PLANIFIES	Mesure des progrès vers l'atteinte des résultats définis dans le cadre des projets	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE		Mesurer le niveau d'atteinte des résultats des projets et faire des recommandations	Mesurer le niveau d'atteinte des effets planifiées et faire des recommandations		Contrôle de l'effectivité des activités sur le terrain	Apporter des orientations dans l'élaboration de documents stratégiques			
	BUDG	PLANI FIE (USD)						A	- 45				
	13	Semestre I							×	×			
	2009	Semestre 2			×	×	×		×	×		×	
CALL	20	Semestre I							×	×			
CALENDRIER DE MISE EN GIUVRE	2010	Semestre 2			×	x	X		x	×		х	
R DE N	2011	Semestre I							Х	×			
AISE E	=	Semestre 2			X	×	×		Х	×		×	
A OLD N	2012	Semestre 1	×						×	×			
EFF.	2	Semestre 2	×	9	X	×	×		Х	×		×	×
	2013	Semestre 1	х		150				х	×			×
	_	Semestre 2	*	1	×	2.0	×		×	×		× ×	×
STRATE		STRUCTURES DU GOUVERNEN NT				MEMPD MSHP MFAS		100	Ministère technique			Ministère s sectoriels	Ministère S
STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL		PARTENAIR ASNU BI /MULTILATE UX				UNICEF BAD Partensires nationaux et multibi			SNU			ASNU	ASNU
		OBSERVATIONS											

		TYPES D'ACTIVITES	Evaluation à mi parcours de l'UNDAF 2009-2013	VII- Renforcement des capacités en SE	Renforcement des capacités des partenaires en SE, GAR	VIII- Utilisation de l'information	Elaboration du CCA / UNDAF 2014 - 2018	Elaboration du CPD 2014 - 2018	Appui à l'organisation de conférences sous régionales sur les questions de population et développement	IX- Activités des partenaires	Enquêtes à indicateurs multiples (MICS) 2010
	REGIII TATO	PLANIFIES		ST STICE	Amélioration du système de SE des projets		Améliorer l'efficacité de l'aide au développement		Meilleure commaissance sur les problématiques en matière de population et développement		Disponibilité de données en matière de santé, éducation et l'état civil sur les femmes et les enfants de moins de
K	BUDG	PLANI FIE (USD)		B							
		Semestre 1			×		-		×	3	7
	2009	Semestre 2			×				×		
CAL	45	Semestre 1			×				×		×
CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE	2010	Semestre 2			×				×		×
ER DE	21	Semestre 1			×				×	M	
MISE F	2011	Semestre 2	×		X	30			×		
N GEU	2012	Semestre 1			X				×		
VRE	12	Semestre 2			X	15	×		x		
	2013	Semestre I			X		×	х	x		
	B	Semestre 2			×			×	×		
PARTI STRATI OPERJ		STRUCTURES DU GOUVERNEM NT	Ministère s sectoriels		MEMPD		MEMPD	MEMPD MSHP MFAS	Ministère s sectorlels		NSHP
PARTENARIAT STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL		PARTENAIRI ASNU BI MULTILATEF UX	ASNU				ASNU	JASA	ASNU		INSV
		OBSERVATIONS								The second	

		TYPES D'ACTIVITES	Enquête sur les Niveaux de vies (ENV)	X - Evénements spéciaux	Journée Mondiale de la Population	Journée Internationale de la Femme	Journée mondiale de la lutte contre les MGF (6 février)	Journée Mondiale de lutte contre le SIDA	Journée Nationale de Suivi Evaluation (JNSE)	Journée mondiale de la sante (7 avril)	Journée internationale de la Jeunesse (12 avril)	Journée internationale des personnes àgées (1 octobre)
	RESULTATS	PLANIFIES	Disposibilité de données sur le niveau de vie des populations		Problématiques émergentes de population connues pour orienter la prise de décision stratégique	Problématiques émergentes de la femme pour orienter la prise de décision stratégique		Contribution à l'effort multisectoriel et Intégré de lutte contre le SIDA				
	BUDG	PLANI FIE (USD)			56	56	20.00	35				
		Semestre 1				×	×			×	м	
	2009	Semestre 2	- :		*				*			ж
CAL	2	Semestre 1				*	×			×		
CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE	Semestre 1 Semestre 2 Semestre 1 Semestre 2 Semestre 2 Semestre 1 Semestre 2 Semestre 1 Semestre 2 Semestre 1 Semestre 2 Semestre 1 Semestre 2 Semestre 3					×			×			
R DE	20	Semestre 1					×			*	*	
MISE	Ĭ.	Semestre 2						*	*			
N GEU	20	Semestre I	X			x	*			×	*	
VRE	12	Semestre 2	Х		*			×	×			x
	20	Semestre I				*	x				×	
	13	Semestre 2			×			*	×			*
PARTE STRATE OPERA		DU GOUVERNEM			ONG	MFFAS	MFFAS	MILS				
PARTENARIAT STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL		PARTENAIR ASNU BI MULTILATER UX			SNO	UNICEF	UNICEF	ONUSIDA				
		OBSERVATIONS										

		TYPES D'ACTIVITES	Journée internationale de l'élimination de la pauvreté (17 oct)	Jounée des Nations Unies (24 oct)	Journée internationale de l'élimination de la violence contre les femmes (25 nov)	Journée des droits de l'homme (10 dec)	XI- Publications majeures	Rapport sur l'état de la population ivoirienne	Rapport sur l'état de la Population Mondiale
		PLANFIES							
	BUDG	PLANI FIE (USD)						117	
	2	Semestre 1							
	2009	Semestre 2	×		×	×	9	×	×
CALE	21	Semestre I							
CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE	2010	Semestre 2	*	ж		×		1	*
R DE	2011	Semestre 1							
AISE E	=	Semestre 2	×	x	×	*		200	×
N ŒUV	2012	Semestre 1							Ш
RE	2	Semestre 2	*	×	x	×		×	×
	2013	Semestre I				70.0			
	1700	Semestre 2	и	×	*	×		*	*
PARTE STRATE OPERA	344	STRUCTURES DU GOUVERNEM NT						MEMPD	MEMPD
PARTENARIAT STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL		PARTENAIRI ASNU BI /MULTILATER UX							
		OBSERVATIONS							